DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 NOVEMBRE 2020

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Rapports d'activité des syndicats intercommunaux

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 27 novembre 2020 par voie d'affichages notifié le

transmis en sous-préfecture le 27 novembre 2020 et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 novembre 2020

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille vingt, le 26 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 novembre deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET. BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT. Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame Madame BRELURUS. NASRI, Monsieur BEAULAINCOURT, Monsieur LEGUAY, SAUDO, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET. Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

Avaient donné procuration :

Madame MEUNIER à Monsieur VENUS Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS Monsieur NDIAYE à Monsieur HAÏAT Madame RHONE à Monsieur RICHARD Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de CIDRAC

N° DE DOSSIER: 20 F 27

OBJET: RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

RAPPORTEURS: Monsieur MIRABELLI

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

En application de ces dispositions, les rapports pour l'année 2019 des syndicats intercommunaux suivants dont la Ville est membre font l'objet d'une communication au Conseil Municipal :

- Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine
- Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM)
- Le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY)

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports présentés.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE des rapports présentés.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DILLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye







M. Arnaud PERICARD Président

SOMMAIRE	
-----------------	--

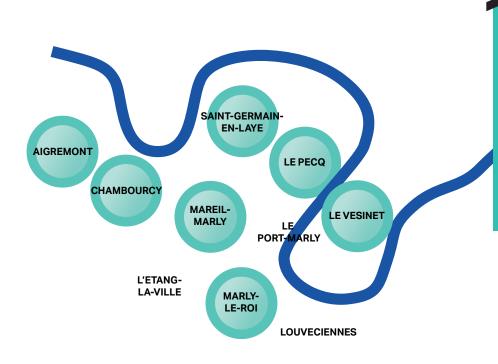
Carte d'identité	4
Que s'est-il passé en 2019 ?	8
Données budgétaires	10
Données administratives	16



CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Le Syndicat piscine a pour vocation la construction, la gestion et l'administration de la piscine à Saint-Germain-en-Laye (SICGP). L'établissement qui a ouvert ses portes en 1970, s'est développé avec la création des espaces forme et bien-être. Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation complète, en 2019 avec entre autres la création d'un bassin extérieur chauffé et de jeux pour enfants. L'établissement est géré en régie directe.



LES COMMUNES MEMBRES

Le SICGP est composé de

7 communes:

- Aigremont
- Chambourcy
- Mareil-Marly
- Marly-le-Roi
- Le Pecq
- Saint-Germain-en-Laye
- Le Vésinet.

L'ensemble du territoire du Syndicat Piscine représente **106 672 habitants en 2019**. Une augmentation par rapport à 2018 qui s'explique par la fusion entre la commune de Saint-Germain-en-Laye et la commune de Fourqueux (commune nouvelle).

ORGANIGRAMME DU BUREAU

NOMBRE TOTAL D'ÉLUS

28

14 TITULAIRES 14 SUPPLÉANTS











PHILIPPE BARDET JOSÉ CARRAT FRANCIS GUIZA NICOLAS ROUSSEAU Assesseurs

DES MOYENS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES MUTUALISÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la mutualisation de moyens a été mise en place entre 5 syndicats intercommunaux de la Boucle de Saint-Germain.

- le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) ;
- le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint Germain en Laye (SIARSGL),
- le Syndicat intercommunal à vocation multiples (SIVOM),
- le Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (SIDRU),
- le Syndicat intercommunal pour le Développement de la Communication (SIDECOM).

Depuis 2016, les syndicats intercommunaux du château de Monte Cristo et du Musée promenade.

La participation 2019 du SICGP aux frais généraux des services centraux et à leur masse salariale représente un montant total de

140 100,81 €

(frais généraux : 28 625,87€ + masse salariale : 111 474,94€)

ORGANIGRAMME



66 agents dont 40% travaillent pour 1 ou plusieurs syndicats.

QUE S'EST-IL PASSÉ CETTE ANNÉE ?

Le nouvel équipement a ouvert ses portes le 4 mai 2019. Le premier semestre a donc été consacré à la gestion de la structure provisoire, au suivi des travaux, à la préparation de la réouverture du nouvel établissement puis au démontage de la structure provisoire et à la préparation des espaces extérieurs. A partir du 4 mai, il a fallu faire cohabiter, les entrepreneurs qui devaient terminer leurs interventions et les usagers qui souhaitaient profiter des lieux.

La réouverture de l'équipement a été un succès car lors de sa réouverture, l'établissement a rencontré son public. Le montant des recettes propres a dépassé celui inscrit au budget, alors que l'ouverture a été retardée de 2 mois par rapport au planning prévisionnel.



LES FAITS Marquants

Le syndicat a assuré les missions de gestion administrative et technique suivantes :

- Suivi de la fin des travaux de réhabilitation de l'équipement
- Organisation et suivi des travaux de démontage de la structure provisoire;
- Exploitation de l'équipement provisoire jusqu'au 20 avril 2019, gestion et animation du site
- Exploitation de l'équipement réhabilité à compter du 4 mai 2019, gestion et animation du site

Cela s'est traduit par :

- Accueil des différents types d'usagers
- Gestion des abonnés
- Gestion de la billetterie et des contrôles d'accès
- Surveillance baignade
- Enseignement de la natation scolaire et extra-scolaire
- Animation des cours collectifs aquatiques
- Accompagnement dans la préparation physique
- · Animation des cours collectifs fitness et forme
- Entretien ménager et technique des locaux
- Entretien des espaces verts
- Maintenance technique quotidienne, préventive et curative, des installations techniques

FRÉQUENTATION 2019 520 480 ENTRÉES (301 342 entrées en 2018) Tout public et tout espace confondus.

LES LIEUX DE PRATIQUE

Jusqu'au 20 avril 2019, l'activité s'est poursuivie au sein de la structure provisoire. Cette dernière a proposé aux usagers un bassin couvert de 25 mètres de 6 couloirs et un centre de remise en forme avec 18 appareils cardio et 29 de musculation. Les tarifs ont été les mêmes que ceux de 2017 qui avaient été baissés de 20% au moment du passage dans cette structure. A compter du 5 mai, l'activité a repris dans le nouvel équipement. Les conditions d'accueil et, l'offre de service ont été revues ainsi que la grille tarifaire. Pendant l'été 2019, la piscine extérieure a été mise à disposition du public ainsi que le solarium. Les travaux du parc n'étant pas terminés, celui-ci n'était pas ouvert au public.

Il est à noter quelques aléas lors de la réouverture liés aux prinitions des travaux du marché :

- La présence de peintres, serruriers, électriciens, menuisiers et de techniciens divers pendant plusieurs semaines pour terminer leurs ouvrages pendant l'ouverture au public;
- Des ouvrages, engendrant un surcroit de travail d'entretien ménager important ;
- L'immobilisation de l'aileron mobile du grand bassin par l'entreprise ;
- La présence de plusieurs fuites d'eau lors de la remise en fonctionnement des installations techniques;
- La température du sauna qui ne correspond pas aux attentes des usagers;
- Les pannes intempestives des ascenseurs.

Et quelques surprises :

- L'utilisation des plongeoirs a fait l'objet d'un diagnostic qui a révélé l'érosion de la structure. Une intervention technique engendrerait l'indisponibilité du site pendant 2 mois pour un coût inacceptable.
- L'impossibilité de répondre à la totalité de la demande en termes d'activités aquatiques et d'apprentissage car la demande est nettement supérieure à l'offre faite (école de natation). Le partage fait entre les activités encadrées

et libres, les activités proposées par le Syndicat et les activités proposées par les associations ne permet pas de satisfaire tout le monde.

LA FRÉQUENTATION

L'équipement accueille un panel varié d'usagers : individuels, scolaires, école de natation*, associations**, clubs, pompiers, armée et Garde Républicaine. Tous ont pu poursuivre leur activité en 2019 notons une interruption de 15 jours seulement liée au déménagement dans la structure réhabilitée (vacances de printemps). Il a été constaté une augmentation du nombre d'adhérents à l'École de Natation ainsi que celui des participants aux activités sportives encadrées. Cette augmentation s'explique par la multiplication du nombre de cours et la mise en place d'un programme pédagogique plus qualitatif.

La piscine est également fréquentée de manière régulière par les membres de l'Institut de formation des professeurs des écoles de Cergy/ Saint-Germain-en-Laye, de l'institut médico-éducatif de Saint-Germain-en-Laye et l'Institut de pédagogique curative de Chatou.



- * ÉCOLE DE NATATION LES ADHÉRENTS SONT RÉPARTIS EN QUATRE GRANDS GROUPES :
- 4-6 ans : éveil aquatique
- 6-15 ans : initiation et perfectionnement aux techniques de nage
- 16-18 ans : amélioration de sa technique, préparation aux épreuves de natation du baccalauréat et initiation au sauvetage.
- Adulte : apprentissage, amélioration et maintien de la condition physique.

2019 : 616 adhérents 2018 : 461 adhérents 2017 : 395 adhérents

PRIMAIRE

3 747 élèves (3 536 élèves en 2018) En moyenne, 95 élèves en simultané Cycle de 10 à 11 séances

pour chaque élève pendant l'année scolaire

SECONDAIRE

6 collèges

2 lycées

3 collèges-lycées

2 300 élèves

Cycle de 10 à 12 séances pendant l'année scolaire

LES ACTIVITÉS

À la forme

Lors du passage dans l'équipement réhabilité, les possibilités étaient supérieures en termes de cours collectifs et par conséquent de nouvelles activités ont été mises en place. Une nouvelle offre, très complète, a vu le jour :

Body Pump, RPM, Cross Training, Body Attack, Spécial Dos, Cardio Boxe, Sprint Vidéo, Culture Physique, Core-Training, Zumba, Stretching, Pilates, Fonctional Training, Yoga Vinyasa, Cuisses-Abdos-Fessiers, Step, Yin yoga.

Au bassin

Lors du passage dans l'équipement réhabilité, les prestations proposées jusqu'alors en termes de cours collectifs aquatiques ont été développées. Une nouvelle offre a été faite :

AquaBike, AquaDynamic™, AquaGym et AquaTraining mais aussi, Aqua Combat et Aqua Trampoline.



QUELQUES CHIFFRES

Nombre de ventes	2018	2019
Abonnements	1058	1343
Cartes de plusieurs entrées	2654	5531
Entrées unitaires	26630	40456

1. LES ARRÊTS TECHNIQUES INOPINÉS

Le journal des pannes a permis de se rendre compte de la mise en place de 320 (252 en 2018) interventions techniques en tout genre au cours de l'année auxquelles il a fallu répondre en complément des actions préventives courantes.

2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Les consommations d'énergie se sont maintenues à un niveau élevé toute l'année. Au premier trimestre au sein de la structure provisoire et ensuite au sein de l'équipement réhabilité. Il faut savoir que nous sommes passé de 700m² dans la structure provisoire à 5 500m² dans l'équipement réhabilité, à entretenir, à chauffer et à ventiler. L'an prochain, en raison des réglages effectués, une baisse des fluides est attendue.



** LES ASSOCIATIONS

Le Cercle des Nageurs de l'Ouest (CNO natation), association qui propose de se perfectionner en natation sportive et en water-polo. Elle propose du sport loisir, de compétition et prépare également des athlètes de haut niveau.

637 adhérents

Aquadôme Saint-Germain (CNP palmes), association qui propose la plongée, la nage avec palmes et l'apnée.

200 adhérents

Le Triteam, association qui prépare aux 3 disciplines qui composent le triathlon. L'épreuve de natation est préparée au sein de l'équipement.

57 adhérents

L'association Tous en forme, association en direction des séniors qui souhaitent notamment bénéficier de cours de gymnastique aquatique.

30 adhérents

Les associations sportives scolaires, associations qui proposent des séances de perfectionnement de la nage.

96 adhérents

	conson	nmation	coût		
	2018	2019	2018	2019	
Production d'eau chaude sanitaire (mètre cube)	1 681	2298	5425,36	7416,70	
Eau (mètre cube)	25 798	39 666	83 262	128 020	
Gaz (kilowatt)	1 142 249	2 772 585	67 419	163 646	
Electricité (kilowatt)	1 116 239	2 399 108	123 678	265 818	



- 108 informations transmises;
- Passage de 315 à **823 mentions « j'aime »** en 1 an
- Passage de 363 à 936 abonnés
- 2 articles dans le Courrier des Yvelines
- 1 article dans le Parisien
- 1 article dans le magazine Centre Aquatique
- 2 articles dans le journal municipal de Saint-Germain-en-Laye
- 1 brève dans le magazine municipal du Pecq
- 1 publication dans le guide de l'été du Courrier des Yvelines
- Création et distribution de 7 000 dépliants promotionnels

LES FAITS MARQUANTS

LES PROJETS ACHEVÉS

Transition vers la réouverture :

- Réouverture en 2 étapes de l'équipement, bâtiment et espaces extérieurs.
- Nouvelle identité / signalétique, logo, nom.
- Nouvelle offre de service et grille tarifaire
- Développement de nouvelles activités.
- Développement de l'événementiel (initiation).
- Mise en place de conventions d'objectifs et de moyens avec nos partenaires.
- Création d'un site internet dédié à l'établissement.

OBJECTIFS 2020

- Mise en place d'une barométrie de la satisfaction usagers qui soit fiable pour améliorer les points qui doivent l'être et répondre à la demande des usagers.
- Développement de nouvelles activités.
- Développement de l'événementiel.
- Système de réservation et de vente en ligne.
- Un plan GER (plan de gros entretien et renouvellement).
- Réalisation d'aménagements intérieurs et extérieurs de confort et/ ou esthétiques.

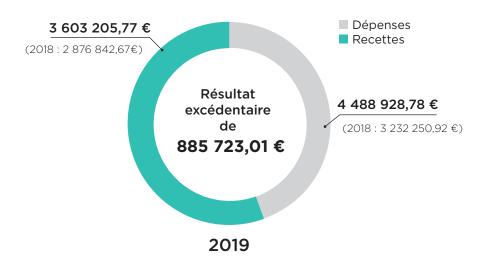


DONNÉES BUDGÉTAIRES

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES CHIFFRES

La cotisation annuelle par habitant est de **9,81€** de cotisation par les résidents des communes d'Aigremont, Chambourcy, Mareil-Marly, Le Pecq et Le Vésinet. Concernant les habitants de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, leur cotisation est de **21,70€** par an et par habitant. La participation des communes (1600 169.62€) est répartie comme suit **60%** par les Saint-Germanois (1010 569 €) **40%** par les autres communes (589 600.62€).

FONCTIONNEMENT

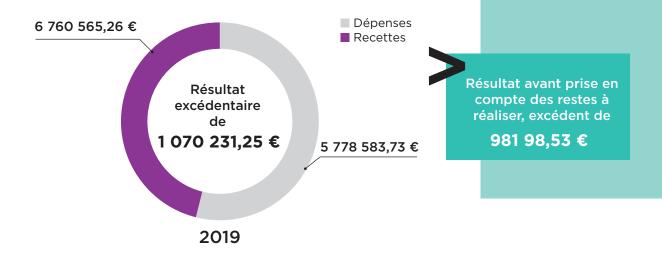


Les recettes de fonctionnement ont augmenté de près de 80% entre les exercices 2018 et 2019. Cette augmentation s'explique par le fait que l'établissement a ré-ouvert en mai 2019. Reste qu'en 8 mois, le syndicat a réalisé les recettes prévues pour une ouverture en février, soit 10 mois. Ceci exprime le fait que le dôme a trouvé son public et était attendu. Les années suivantes doivent venir confirmer ces recettes. Elles se composent principalement des recettes générées par l'activité de l'établissement, la participation des communes, l'excédent de fonctionnement reporté et l'atténuation de charges (chapitre 13 qui regroupe d'une part les remboursements de salaires des agents en arrêt maladie et les

remboursements des autres syndicats du fait que certains agents soient mutualisés services centraux).

De manière générale, on constate une augmentation des dépenses entre les exercices 2018 et 2019 (25 %), principalement en raison de l'ouverture du nouvel établissement (aménagements, nouveaux contrats d'entretien, communication...) et des charges de personnel, tant pour l'établissement que pour les services centraux (14 %). Parallèlement, les structures provisoires ont également généré un coût (339 913,24 €), même si celui-ci est en baisse par rapport à 2018 puisqu'il n'y a eu 4 mois de location auquel il a fallu ajouter le démontage.

INVESTISSEMENT



Les recettes d'investissement **sont constituées de l'excédent d'investissement** reporté, ainsi que d'un emprunt de 2,9 K€ (2,5 K€ à long terme, et 0,4 K€ à court terme) pour faire face à la fin des travaux et aux travaux supplémentaires.

Le syndicat n'a pas touché de subventions, en revanche il a perçu du FCTVA avec, bien sûr, un décalage de deux années par rapport aux travaux inscrits.

Comme en 2018, les dépenses d'investissement de l'exercice 2019 **sont essentiellement consacrées aux travaux**. Les dépenses concernent le remboursement du capital des emprunts à long terme contractés pour le financement de l'opération de réhabilitation et les achats de fourniture liés à la sécurité du bâtiment, l'achat de mobilier de bureau puisque le mobilier existant n'était plus en état suite aux nombreuses inondations vécues dans la structure provisoire, l'aménagement de la salle de musculation puisqu'une partie a été louée mais qu'une autre a été achetée, l'aménagement du bassin, plots de départ, lignes d'eau et matériel pédagogique et enfin la mise en place de notre contrôle d'accès et de billetterie ainsi que la remise en état de fonctionnement de la partie filtration des bassins.

RECETTES ENTRÉES/ ABONNEMENTS

En 2019, le montant total des recettes liées à l'exploitation de l'équipement a considérablement **augmenté** :

- particuliers piscine 548 796,37€ (187 173,80€ en 2018)
- particuliers forme 217 601,60 (171 012,50€ en 2018)
- activités aquatiques et forme 124 766,80€ (68 744,80€ en 2018)
- **Ecole de natation** 141 896€ (106 824€ en 2018)

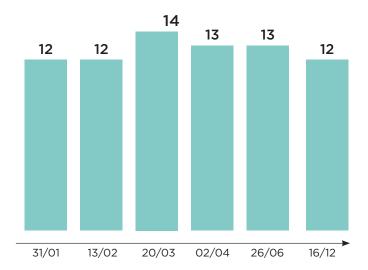
Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution des conditions d'accueil et de l'offre de service.

FMI piscine avant réhabilitation : 2 300 personnes FMI piscine provisoire : 300 personnes FMI piscine après réhabilitation : 1 800 personnes



DONNÉES ADMINISTRATIVES

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES AUX COMITÉS



NOMBRE D'ACTES

	2019	2018
Délibérations	54	44
commission appel d'offre	1	4
Décisions	42	44



Hôtel de ville 16 rue de Pontoise 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 01 30 87 21 23

Résultats budgétaires de l'exercice

04000 - SI GESTION PISCINE ST GERMAIN Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	·		
Prévisions budgétaires totales (a)	7 587 963,49	4 401 722,44	11 989 685,93
Titres de recette émis (b)	3 636 090,40	4 300 984,21	7 937 074,61
Réductions de titres (c)		167 463,68	167 463,68
Recettes nettes (d = b - c)	3 636 090,40	4 133 520,53	7 769 610,93
DEPENSES	·		
Autorisations budgétaires totales (e)	7 587 963,49	4 401 722,44	11 989 685,93
Mandats émis (f)	5 796 433,85	3 843 574,51	9 640 008,36
Annulations de mandats (g)	17 850,12	240 368,74	258 218,86
Depenses nettes (h = f - g)	5 778 583,73	3 603 205,77	9 381 789,50
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		530 314,76	
(h - d) Déficit	2 142 493,33		1 612 178,57

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04000 - SI GESTION PISCINE ST GERMAIN Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	3 124 474,86		-2 142 493,33		981 981,53
Fonctionnement	355 408,25		530 314,76		885 723,01
TOTAL I	3 479 883,11		-1 612 178,57		1 867 704,54
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services					
à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 479 883,11		-1 612 178,57		1 867 704,54







M. Daniel LEVEL Président

SOMMAIRE

Carte d'identité	4
Que s'est-il passé en 2019 ?	
Données budgétaires	13
	15

CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) est un syndicat dit à la carte composée de quatre sections : une fourrière automobile et animale, des vignes, le financement du service départemental de secours et d'Incendie (SDIS) et le financement du centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

CHANTELOUP-CONFLANS-STE-HONORINE TRIEL. VERNEUIL SUR-SEINE ANDRESY SUR-SEINE VERNOU LET **ACHERES** MEDAN MAISONS-LAFFITTE **ECQUEVILLY** RRIERES--POISSY VILLENN LE-MESNIL-SUR-SEINE MORAINVILLIERS POISSY HOUILLES **ORGEVAL** LES-ALLUETS-MAULE SON CARRIERES-CHAMBOURCY SAINT GERMAIN SUR- SEINE MAREIL-SUR-MAULDRE LE VESINET **EN-LAYE** LEPECQ CHATOU CROISSY-FOURQUEUX CRESPIERES MAREIL-MAREIL- LE S MARLY PORT-MARL UR-SEINE **FEUCHEROLLES** MARLY-L'ETANG-DAVRON SAINT-NOM-LE-ROI LA-BRETECHE CHAVENAY LA-VILLE LOUVECIENNES LA-CELLE-SAINT-CLOUD

LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE

41 communes et 1 EPCI adhèrent à cette section

Située à Poissy (78300), elle assure le gardiennage des véhicules faisant l'objet d'une réquisition d'enlèvement ordonnée par les services de police municipale ou d'une donation des particuliers. Les véhicules sont ensuite remorqués par l'entreprise Auto Dépannage Berger, couvrant les 43 communes adhérentes. Elle compte 275 places de stationnement réparties selon différents critères d'usures et de risques allant de 1 à 3 (1 étant les voitures destinées à la revente par les domaines, 2 les véhicules nécessitant des réparations et soumis à l'avis des domaines et 3 les épaves et véhicules calcinés). Ces notes sont attribuées par un expert automobile mandaté par le syndicat.

41 COMMUNES

1 EPCI

SIVOM MAISONS-MESNIL composé des communes de MAISONS-LAFFITTE et LE-MESNIL-LE-ROI



La fourrière accueille également les animaux récupérés par les forces de l'ordre et déposés sur place. Une convention d'objectifs a été signée avec la Société **Protectrice des Animaux** (SPA) qui s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens du refuge de Plaisir en vue d'accueillir et de faire adopter les animaux en provenance de la fourrière.

LES VIGNES

2 communes membres

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section Gestion des Vignes et participent, à parts égales, à son fonctionnement. Cette carte du SIVOM a pour compétence l'exploitation de 2 000 pieds de vigne de pinot noir sur une superficie de 1500 m². Elle est située sous la terrasse du Château de Saint-Germain. Le vin produit est appelé Vin des Grottes. L'échéancier des soins d'entretien de la vigne et la vinification sont confiés à un œnologue, Monsieur Alexandre Golovko, tandis que les traitements et l'entretien sont pris en charge par le personnel des espaces verts de chacune des communs membres.



LE CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

16 communes et 1 EPCI adhèrent à cette section

Depuis 1988, le SIVOM participe financièrement au coût salarial d'un poste de secrétaire médical. Le CSAPA est une structure médico-sociale qui s'adresse :

- aux personnes en difficulté avec leurs consommations de substances psycho-actives ;
- aux personnes souffrant d'addiction(s) sans substance (jeux de hasard, internet, jeux d'argent, jeux vidéo, etc.). Ses missions sont définies par le Décret n°2007-877 du 14 mai 2007 et comprennent :
- l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage;
- la réduction des risques associés à la consommation de substances psycho-actives ;
- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative qui comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE SECOURS ET D'INCENDIE (SDIS)

11 communes membres du SIVOM adhèrent à la section Centre de Secours

Depuis le transfert des pompiers du SIVOM au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines, le SIVOM n'a plus en charge que le financement du 13ème mois des sapeurs-pompiers et le paiement de la participation des communes adhérentes au SDIS 78.

ORGANIGRAMME DU BUREAU

NOMBRE TOTAL D'ÉLUS

172

86 TITULAIRES 86 SUPPLÉANTS









JEAN-MICHEL SCHMIDT
Secrétaire

REINE AIRAUDO GEORGES MONNIER BENOIT BURGAUD JEAN-LOUIS NGUYEN QUANG TOAN

UN FONCTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES MUTUALISÉES

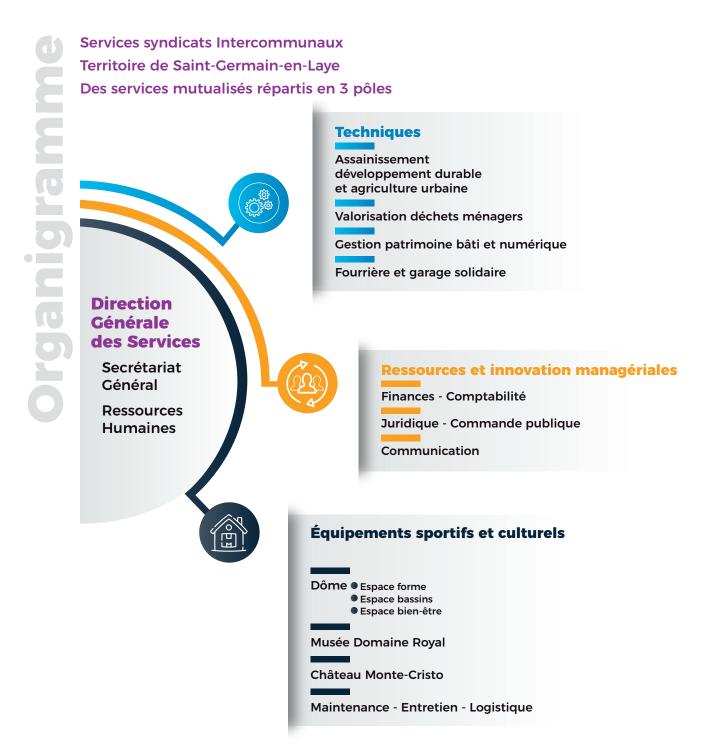
Une mutualisation de moyens humains a été mise en place entre 7 syndicats intercommunaux de la Boucle de Saint-Germain :

- le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP);
- le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de Seine (S.I.A.B.S.)
- le Syndicat intercommunal à vocation multiples (SIVOM);
- le Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (SIDRU);
- le Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo
- le Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/ Marly-le-Roi
- le Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication (SIDECOM) - fin d'activité en 2019.

Avec des services supports allant des ressources humaines, à l'organisation des comités ou encore le budget, la mutualisation des compétences est un véritable gage d'efficacité de l'action publique.

Elle permet de fournir à ces établissements publics des supports utiles à un coût accessible alors même qu'à eux seuls ils ne pourraient pas assurer financièrement une telle gestion. La participation 2019 du SIVOM aux frais généraux des services centraux et à leur masse salariale représente un montant total de 140 100,81 € (frais généraux : 28 625,87 € + masse salariale : 111 474,94 €).

ORGANIGRAMME



66 agents dont 40% travaillent pour 1 ou plusieurs syndicats.

QUE S'EST-IL PASSÉ CETTE ANNÉE ?

LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE

L'ANNÉE 2019 AU QUOTIDIEN

Les véhicules en 2019

- 1 720 véhicules 4 roues sont entrés en fourrière, contre 1840 en 2018, soit une diminution de 8,37 %. Sur ces 1 720 véhicules, 709 véhicules ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 41,22 % contre 38,20 % en 2018.
- 121 véhicules deux roues sont entrés en fourrière, contre 140 en 2018, soit une diminution de 15,79 %. Sur ces 121 deux roues, 19 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 15,79 % contre 15,72 % en 2018.



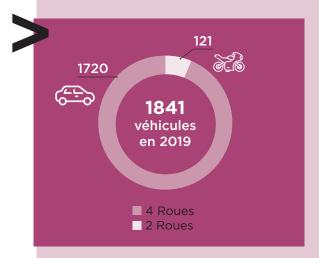
• 185 chiens sont entrés à la fourrière, contre 220 en 2018, soit une diminution de 19 %.

Sur ces 185 chiens:

- 101 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 55 %, un taux en baisse, en 2018 ce taux était de 62%.
- 41 ont été pris en charge par la SPA, soit un taux de 22 %, un taux en baisse par rapport à 2017, qui se situait à 32%, mais similaire à 2017 qui affichait le même taux.
- 7 ont été euthanasiés et 36 déjà décédés à leur arrivée, soit un taux de 4%, encore en baisse car 2018 affichait déjà un taux bas de 5 %. La baisse de ce taux est due au travail constant des agents à veiller au bien-être et à la réinsertion des animaux grâce à son partenariat avec la SPA.
- 292 chats sont entrés à la fourrière, contre 141 en 2018, soit augmentation de 107,09 %. Une augmentation considérable qui s'explique par l'arrivé de nombreux chats décédés.

Sur ces 292 chats:

- 13 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 4%, un taux en net baisse comparé à 2017 où celui-ci était à 6 %.
- **78 ont été pris en charge par la SPA**, soit un taux de 27%, un taux plus bas qu'en 2017, qui se situait à 42 %
- 16 ont été euthanasiés, soit un taux de 5 %, bien plus bas qu'en 2017 qui affichait un taux de 28 %, et 185 chats sont arrivés décédés représentant plus de 63% des arrivés à la fourrière, modifiant significativement les statistiques comparés aux précédentes années.



AUTRES Animaux



- 4 « autres » animaux, (NAC, poules,...), contre 8 en 2017,
 - 1 a été pris en charge par la SPA.
 - 1 a été restitué à son propriétaire.
 - 2 sont arrivés décédés.

LES FAITS MARQUANTS

Le projet de relocalisation et modernisation de la fourrière intercommunale suit son court et voit sa phase de conception toucher à sa fin, avec la validation de l'avant-projet définitif (APD) collégialement avec la ville de Poissy et le conseil départemental le 22 mai 2019.

Le conseil départemental apporte son soutien au projet en prenant à sa charges les mesures environnementales liées au projet et réhabilite la zone centrale du site en déboisant massivement et réhabilitant le ru existant, pour permettre à la faune locale d'y vivre.

Les entreprises ont été consultées sur la base d'un appel à candidature le 31 mai 2019, puis sur une base offre le 19 août 2019.

Le permis de construire a été déposé en mairie le 23 septembre pour une instruction de 5 mois.

Au terme des échanges et des négociations avec les entreprises, seul le lot 1 VRD et assainissement sera attribué à l'entreprise EIFFAGE, les autres lots sont divisés en plusieurs micro lots et une nouvelle consultation est lancée en janvier 2020.

LES OBJECTIFS POUR 2020

L'année 2020 verra le lancement des travaux de la nouvelle fourrière intercommunale pour une durée prévisionnelle de 10 mois.

A ce titre, de nombreux marchés relatifs à la gestion de la fourrière sont relancés, comme la prestation d'enlèvement des véhicule, l'expertise et la destruction des véhicules hors d'usages.

C'est l'occasion de partir sur de nouvelles bases, mais aussi de mettre en place un système fiable et réactif pour préparer le déménagement vers le nouveau site.

LA SECTION VIGNES

L'ANNÉE 2019 AU QUOTIDIEN

L'été 2019 a été très chaud sur l'ensemble du territoire français. À plusieurs reprises en l'espace de quelques semaines seulement, l'Hexagone a été touché par deux grosses vagues de chaleur, qui ont parfois atteint les 40 degrés localement.

L'impact sur le vin des Grottes : depuis l'an dernier des températures plus chaudes ont été constatées et modifient en profondeur les arômes du vin, ces derniers devenant « plus acides, plus alcoolisés, avec plus de corps ».

En ce qui concerne les vins rouges par exemple, en raison des fruits plus noirs, les breuvages sont plus alcoolisés. **Cuvée 2018 : 15°**



LES FAITS Marquants

Cette année, la vigne a subi de l'échaudage excessif provenant des fortes chaleurs durant tout l'été avec des pics à plus de 40°C fin juillet et du rayonnement solaire puissant en fin de journée du côté Pavillon Henri IV.

Une pluviométrie très faible, un air très sec et des traitements au soufre imposés pour lutter contre l'Oïdium ont été des facteurs aggravants.

- Près de 60% des grappes ont séchées alors que le feuillage ne présente pas de maladie particulière
- Le dessèchement des grappes est plus prononcé du côté du soleil couchant où le rayonnement solaire sur la vigne de St Germain- Le Pecq est perpendiculaire aux rangs de vigne.
- Les grappes situées sous le feuillage ont mieux résisté que celles exposées au soleil.
- La parcelle côté Pavillon Henri IV a plus de grappes séchées que la parcelle opposée côté Est.

Ces constats ne sont pas spécifiques à St Germain - Le Pecq car des dégâts identiques ont été observés dans les vignes du département comme à Chanteloup les Vignes et St Arnoult. L'année 2018 est un beau millésime avec des raisins mûrs et sains. Les fortes chaleurs entrainent des acidités faibles dans les raisins, lesquelles vont donner un vin rouge souple, riche, de grande buvabilité. Dans les vins de 2018 on devrait retrouver le style des vins de 2003, année caniculaire qui avait marqué les esprits et les palais.

QUELQUES CHIFFRES

récolte 2017 : 423 litres récolte 2018 : 365 litres récolte 2019 : 220 litres

LES OBJECTIFS POUR 2020

L'année 2019 voit son contrat se terminer avec M. GOLO-VKO et c'est M. DAKOWSKI sous l'entité de son entreprise de conseil Hédonia qui récupère l'assistance à la gestion des vignes.

A ce titre, et après une analyse de l'état de la vigne, les pieds devront être renouvelés par une coupe spécifique afin de fournir plus de fruits, ce processus durera 3 ans, sans entamer les récoltes d'années en années.

C'est aussi le moment de pérenniser la gestion et l'entretien de ces vignes avec les services espaces verts des deux villes en mettant en place un calendrier cyclique.

L'année 2020 verra également le déménagement du chai d'Aigremont, et de nouvelles pistes sont étudier pour l'implantation de cette nouvelle zone de travail.

Une fois ces étapes atteintes, une réflexion pourra être entamée en vue de la mise en place de collaborations avec des associations et des écoles pour créer plus d'attractivité sur le site, voire une diversification des cépages présents.

LA SECTION SDIS

En 2019, le paiement des cotisations des villes membres de la section « SDIS » se fait toujours via le SIVOM. Le montant de ces cotisations pour cette année s'élève à 3 212 769,54 €.

Conformément aux termes des conventions de transfert avec le département, la charge financière du 13ème mois des sapeurs-pompiers professionnels présents au moment du transfert reste à la charge du SIVOM, tant qu'ils restent employés du SDIS des Yvelines. Cette charge évolue d'année en année, au fur et à mesure des départs à la retraite. Certaines années, le peu de départ ne suffit pas à compenser l'augmentation du salaire des pompiers en fin de carrière. En 2019, le coût pour le SIVOM a été de 77 632,25 €, inférieur au celui de 2018 (83 254,24 €). On constate que cette dépense se maintient encore à une niveau élevé.

	AVP	DIV	INC	RT	SAP	SOMME
AIGREMONT	10	15	4	0	42	71
CHAMBOURCY	43	14	20	5	424	506
CHAVENAY	5	2	11	2	63	83
FEUCHEROLLES	15	10	11	2	169	207
LE PECQ	35	42	33	18	843	974
LE PORT MARLY	14	14	20	11	317	376
L'ETANG LA VILLE	3	11	7	3	209	233
MAREIL MARLY	4	4	7	2	145	162
ST GERMAIN EN LAYE	158	167	138	40	3083	3586
ST NOM LA BRETECHE	21	13	17	3	197	251
	308	295	268	86	5492	6449

LE NOMBRE D'INTERVENTION

6 449 interventions ont eu lieu sur les communes du SIVOM. Le détail des interventions par commune et par nature (Secours aux Personnes/SAP, Divers/DIV, incendie/INC, Risques Technologiques/ RT, Accidents de la voie publique/AVP) est présenté ci-contre.

LA SECTION CSAPA

LES DONNÉES GLOBALES DE FRÉQUENTATION CSAPA

CSAPA et CJC*								
	File Active Totale CSAPA+CJC		Évolution Total des act % CSAPA+CJ			Évolution %		
	2017	2018	2019	2018/2019	2017	2018	2019	2018/2019
Patients	896	831	859	+3 %	5 908	4988	5593	+ 12 %
Entourage/ Parents	77	37	7	- 82 %	143	355	250	- 30 %
Total	973	868	866	- 0,2 %	6 051	5343	5843	+ 9 %

^{*} Activité du CSAPA et activité en lien avec la consultation jeune consommateur.

En 2019, la file active totale de 866 usagers reste stable et l'activité enregistre une augmentation notable, de + 9%, en lien avec l'augmentation de l'activité CJC.

LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

Le dispositif Consultation Jeunes Consommateurs s'est mis en place en 2003 sur St Germain en Laye. Il a pour mission d'intervenir précocement dans le comportement addictif, auprès d'une tranche d'âge à risque (15/25 ans).

Le dispositif au fil des années s'est adapté aux besoins de la clinique, en prenant en compte l'entourage des jeunes, en accueillant des jeunes ayant de multiples consommations (écran, jeux vidéo...)

	2017	2018	2019
Jeunes			
Nb de jeunes	104	68	110
Entourage			
Nb d'entourage	72	13	5

^{*} Activité consultation jeune consommateur : comprenant le nombre de jeune reçu, et le nombre de personne faisant partie de l'entourage du jeune.

Le nombre de jeunes accueillis en 2019 a augmenté du fait de l'arrivé d'une deuxième psychologue à mi-temps, l'accueil des parents se fait majoritairement, en entretien avec le jeune et non séparément, comme les années précédentes.



DONNÉES BUDGÉTAIRES

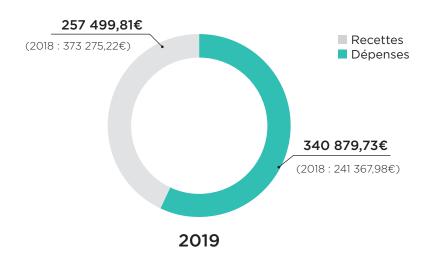
PRÉSENTATION ET ANALYSE DES CHIFFRES

COTISATIONS ANNUELLES				
	2018	2019		
Section fourrière	0,40 €/ habitant	0,40 €/ habitant		
Section vignes	12 000 € par commune	12 000 € par commune		
Section SDIS	34,97€/habitant	35,94 €/habitant		
Section CSAPA	0,18 € /habitant	0,18 € /habitant		

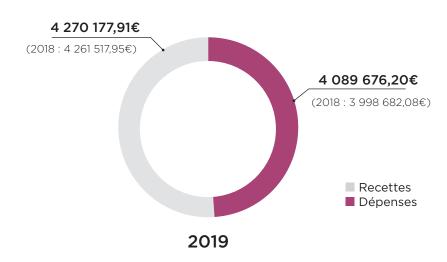


DONNÉES BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT

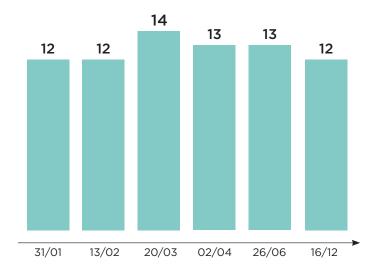


FONCTIONNEMENT



DONNÉES ADMINISTRATIVES

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES AUX COMITÉS



NOMBRE D'ACTES

	2019
Arrêtés	12
Décisions	42



Hôtel de ville 16 rue de Pontoise 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 01 30 87 21 23

Résultats budgétaires de l'exercice

04100 - SIVOM DE ST GERMAIN EN LAYE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 127 409,39	4 264 889,92	5 392 299,31
Titres de recette émis (b)	125 592,57	4 111 788,34	4 237 380,91
Réductions de titres (c)		104 446,30	104 446,30
Recettes nettes (d = b - c)	125 592,57	4 007 342,04	4 132 934,61
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 127 409,39	4 264 889,92	5 392 299,31
Mandats émis (f)	340 879,73	4 224 036,22	4 564 915,95
Annulations de mandats (g)		134 360,02	134 360,02
Depenses nettes (h = f - g)	340 879,73	4 089 676,20	4 430 555,93
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	215 287,16	82 334,16	297 621,32

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04100 - SIVOM DE ST GERMAIN EN LAYE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	131 907,24		-215 287,16		-83 379,92
Fonctionnement	262 835,87		-82 334,16		180 501,71
TOTAL I	394 743,11		-297 621,32		97 121,79
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	394 743,11		-297 621,32		97 121,79



L'énergie maîtrisée au cœur des Yvelines et du Val d'Oise!





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 - Septembre 2020
Rapport d'activité établi en application de l'article L.5211.39
du CGCT.

SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES
Espace « La Bonde » 6, rue des Artisans
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN - Tél. : 01 30 68 64 10
e-mail : accueil@sey78.fr site : www.sey78.fr
Directeur de la publication : Laurent RICHARD, Président du SEY
Rédaction : Denis KARM, Delphine CLAIRET,

Stéphanie MARETTE, Vinciane AUTHELET-CHAMPOL, Nadège NAËRON, Aurélien MOREAU, Paulo DOS RAMOS.

Conception et réalisation :

Hawaii Communication - 1 rue de la Pommeraie 78310 Coignières - Tél. : 01 30 05 31 51 Imprimé à 850 exemplaires.

SON	MAIRE
	PRÉSENTATION DU SEYp.4
2018	ÉVÉNEMENTS 2019. p.6 • Actualités • Panorama 2019
	CONCESSION ÉLECTRICITÉ
	CONCESSION GAZ Chiffres clés Réseaux de gaz La sécurité du réseau Les adhérents à la compétence distribution de gaz La gestion du réseau et de la clientèle
EnR	MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE • La méthanisation • Le solaire photovoltaïque • Les CEE • Les bornes de recharge pour véhicules électriques • L'assistance à maîtrise d'ouvrage
€	SITUATION FINANCIÈRE FIN 2019p.34
	FONCTIONNEMENT DU SEY Les Elus du SEY Liste des EPCI et des communes adhérentes au SEY au 31 décembre 2019 Composition du Bureau et du Comité du SEY au 31 décembre 2019 I 'équipe du SEY

Cartes des collectivités du SEY



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents et chers collègues,

C'est dans un contexte complexe de pandémie mondiale que je vous présente le rapport d'activité 2019 du SEY qui retrace l'ensemble des actions menées au cours de cette dernière année de la mandature 2014-2020. En parcourant ce rapport, vous pourrez constater que cette année 2019 a été extrêmement active dans tous les domaines de compétences de notre syndicat qui a su une nouvelle fois démontrer ses savoir-faire au service de ses collectivités adhérentes.

Qu'il s'agisse des longues négociations avec Enedis pour l'adoption d'un nouveau cahier des charges, du développement de groupements de commandes d'Electricité et de Gaz, de la poursuite du déploiement du réseau de bornes de recharge « SEYmaborne », ou de l'accompagnement des communes en matière d'efficacité énergétique, de projets photovoltaïques et de méthanisation..., le SEY exerce sa compétence historique d'autorité concédante et poursuit son action pour faire de la transition énergétique un véritable enjeu de développement.

L'année 2019 a donné l'occasion aux élus du SEY de poursuivre les évolutions structurelles de l'action du Syndicat, au croisement des activités traditionnelles et de l'anticipation de l'évolution des besoins énergétiques du territoire. Je profite de ce dernier rapport d'activité de la mandature pour remercier très chaleureusement tous les élus du Bureau et du Comité pour leur implication, et tous nos collaborateurs pour leur professionnalisme et leur engagement. Vous avez porté haut les valeurs mutualistes et solidaires du SEY pour faire perdurer cette solidarité entre territoires urbains et ruraux, garante à la fois, de l'aménagement du territoire et du bien vivre «énergétique» de ses 201 communes.

Bonne lecture à tous.

Laurent RICHARD Président du SEY Maire de Maule Conseiller Départemental des Yvelines SEY 78



PRÉSENTATION DU SEY

Dans le cadre du cahier des charges et des dispositions règlementaires, le SEY a pour principale mission le contrôle des actions des concessionnaires d'électricité et de gaz (Enedis et GrDF) :

- · qualité et performance,
- · renforcement et entretien des réseaux,
- · distribution d'énergie,
- · participation à l'enfouissement de réseaux,
- · valeur du réseau,
- amortissements et provisions de renouvellement...

Le SEY est l'émanation du Syndicat d'Electricité des Yvelines, syndicat mixte créé en 2000 par le regroupement de deux syndicats primaires le SIVAMASA (Syndicat Intercommunal d'Electricité des Vallées de la Vaucouleurs, de la Mauldre et de la Seine Aval, 85 communes) et le SIDEYNE (Syndicat Intercommunal d'Electricité Yvelines Nord Est, 13 communes). En 2007, le Syndicat change de statut en élargissant sa compétence au gaz et devient le Syndicat d'Energie des Yvelines.

Début 2010, il a été proposé aux communes adhérentes desservies par GrDF (Gaz réseau Distribution France) de transférer leur pouvoir concédant au SEY afin qu'il assure la mission de contrôle en leur nom.

Les principales missions proposées sont :

 La mission traditionnelle et de base sur le service public, à savoir : le contrôle technique et financier de l'acheminement de l'énergie (électricité et gaz) qui consiste principalement à :

- → Vérifier l'évolution et l'inventaire des ouvrages, la sécurité, la qualité et la maintenance, les travaux d'investissement...
- → Analyser sur le plan comptable et financier les investissements réalisés,
- → Gérer des participations financières d'Enedis pour l'enfouissement des réseaux.
- Les groupements d'achat d'énergie pour le compte de collectivités.
- Le suivi des travaux d'enfouissement des réseaux, maîtrise d'œuvre désignée par le SEY, et assistance à la maîtrise d'ouvrage.
- Le groupement d'achat pour les diagnostics amiante et HAP.
- Le regroupement des C.E.E. (Certificats d'Economies d'Energie) des communes adhérentes.
- Les missions complémentaires en Maîtrise de la Demande d'Energie (MDE) qui se traduisent par de l'information, du conseil, de l'assistance pour le montage de dossiers de subventions.
 Des prestations de service mutualisées sont proposées dans le domaine de l'efficacité énergétique et pour l'éclairage public (audits).
- Le groupement de commandes pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- · L'aide au développement d'unité de méthanisation
- L'assistance des communes en vue de percevoir les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) auxquelles elles ont droit.



NOUVEAUTÉS 2019

Le SEY propose un nouvel accompagnement pour les projets d'installations de centrales photovoltaïques. Parallèlement, de nouveaux groupements de commandes sont lancés, en association avec le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne):

- Un groupement de commandes pour les contrats d'Exploitation et de Maintenance des Installations Thermiques (EMIT)
- Un groupement de commandes de levers topographiques et d'investigations complémentaires



ÉVÈNEMENTS 2019

JANVIER

 Nouveaux groupements de commandes d'achats d'Energie.

AVRIL

 Inauguration du réseau « SEY ma borne » sur la commune du Port-Marly

JUIN

 Activation de l'option « swap » du groupement de commandes d'achat de gaz naturel

OCTOBRE

 Congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) à Nice : remise du prix ACTEE au SEY et au SDESM

- Inauguration de la centrale solaire de l'école René Coty à Maule
- Adhésion du SEY à SYNCOM
- Adhésion à la compétence gaz du SEY des communes de l'Etang-la-Ville et Bougival.

NOVEMBRE

 Signature d'un nouveau Cahier des Charges de Concession Électricité



- Lancement du groupement de commandes de Levers Topographiques et Investigations complémentaires
- Lancement du groupement de commandes d'audits d'installations thermiques et la rédaction d'un cahier des charges pour la passation d'un marché d'exploitation et maintenance

DÉCEMBRE

- Petit déjeuner de présentation du nouveau site internet du SEY, SYNCOM et des groupements de commandes en cours
- Vente des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour un volume de 21,2GWh cumac

RÉPARTITION

Le SEY Électricité
199 communes*/ 1 010 373 habitants
*5 communes se situent dans le Val d'Oise.

Répartition selon la population



Répartition selon la taille des villes



La majorité des communes adhérentes au SEY (61%) est rurale (population ≤ 2000 habitants) et ne représente que 10% de la population.



L'ÉQUIPE DU SEY



Aurélien Moreau
Contrôle de concession
Electricité, MDE et ENR



Vinciane Authelet Champol Juridique et Partenariat



Denis KarmDirecteur du SEY



Stéphanie Marette
Programmes de travaux,
redevances et CEE



Paulo Dos Ramos Travaux et bornes de recharge



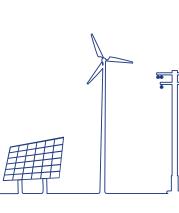
Pelphine Clairet
Finances,
Ressources Humaines
et Gestion administrative





Nadège Naëron

Administration
et comptabilité







PANORAMA







MISE EN PLACE DES NOUVEAUX GROUPE-MENTS DE COMMANDES D'ACHAT D'EN-ERGIE

Au 1^{er} janvier 2019, deux nouveaux appels d'offres d'achat d'énergie, le premier en gaz et le second en électricité ont débutés.

Le groupement de commandes d'achat de gaz naturel, regroupant 103 membres, représentant 121 collectivités et 837 sites a été attribué à :



Le groupement de commandes d'achat d'électricité, regroupant 170 membres, représentant 198 collectivités et 3755 sites a été attribué à :



• INAUGURATION DU RESEAU « SEY ma Borne »

Avec le réseau « SEY ma borne », lancé en 2018, le SEY va déployer dans une première phase plus de 150 bornes de recharge de véhicules électriques d'ici fin 2020.



L'inauguration du réseau « SEY ma borne » a eu lieu sur la commune du Port-Marly en présence de M. RICHARD (Président du SEY)

de Mme GORGUES (Maire du Port-Marly), de M. DA SILVA (Bouygues Énergies Services) et de M. MONTES (Directeur Adjoint d'Enedis).

• INAUGURATION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE L'ECOLE RENÉ COTY A MAULE

Le SEY souhaitant développer les projets photovoltaïques a réalisé l'assistance technique de la première centrale solaire créée sur son territoire. Celle-ci a été mise en service en octobre 2019, sur le toit de l'école René Coty de la commune de Maule.

L'inauguration de la centrale solaire de l'école René Coty de Maule en présence de M. Pierre BEDIER (Président du Conseil Départemental des Yvelines), M. Stéphane GRAUVOGEL (Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint Germain et Laye), Mme Babette DE ROZIÉRES (Conseillére Régionale), M. Laurent RICHARD (Président du SEY) et M. Alain GOURNAC (1er Vice-Président du SEY).



De gauche à droite : Alain GOURNAC, Laurent RICHARD, Babette de ROZIÈRES et Stéphane GRAUVOGEL.

• CONGRÉS DE LA FNCCR REMISE DU PRIX ACTEE AU SEY ET AU SDESM

Le congrès a réuni, en octobre 2019, à Nice, les représentants des services publics locaux de l'énergie, de l'eau, les élus et agents des collectivités territoriales, les responsables des entreprises et organismes publics des secteurs concernés. Une cinquantaine de conférences thématiques, abordant les sujets d'actualité des services publics d'énergie ont été organisées notamment sur la transition énergétique, les mobilités propres, l'éclairage public, la rénovation énergétique, la production d'énergies renouvelables.

Lors de ce congrès, la FNCCR a remis les prix de son programme ACTEE. Ce programme a pour objectif l'accompagnement des projets d'efficacité énergétique, portés par des collectivités et des syndicats départementaux d'énergie

Pour cette édition 2019, le groupement du SEY et du SDESM (Syndicat Départemental d'Énergie



De gauche à droite : Xavier PINTAT, Xavier NICOLAS, Daniel DESSE et Laurent RICHARD.

INFORMATION COMMUNICATION

Être à votre écoute et vous informer sont des missions prioritaires. Les outils de communications sont à votre disposition :



- Site internet (www.sey78.fr)
 Avec son espace «adhérent» dédié aux communes.
 Des fiches d'information, les délibérations,
 les présentations des différentes rencontres sont accessibles.
- Lettre
 d'information

Nouvelle présentation complète et synthétique



Plaquettes d'information



Des plaquettes de présentation du SEY et du dispositifdes C.E.E. (Certificats d'Economies d'Energie) sont diffusés à tous les adhérents pour mieux comprendre les actions du SEY.

de Seine et Marne) a été lauréat de l'appel à projet ACTEE. Les deux syndicats se sont vus remettre ce prix pour leur projet de création d'un groupement de commandes pour la réalisation d'audits d'installations thermiques des bâtiments de leurs communes par Xavier PINTAT (Président de la FNCCR) et Xavier NICOLAS (Président du programme ACTEE). Au titre de ce programme ACTEE, le SEY et le SDESM vont recevoir une subvention de 180 000 € pour le financement des audits, et complété de 100 000€ pour le financement d'un outil de management de l'énergie.



· ADHESION DU SEY A SYNCOM

Le SEY a adhéré à SYNCOM. Il s'agit d'une association créée en 1993 par des syndicats

d'énergie, elle regroupe aujourd'hui également Véolia, Enedis et GrDF... L'association SYNCOM favorise la mutualisation de données nécessaires à la préparation des travaux de voirie et des interventions sur réseaux.

Un Portail Cartographique complète son application historique.

En adhérant à SYNCOM, le SEY met à disposition de ses adhérents l'accès au Portail Cartographique (SIG) permettant la visualisation des réseaux présents sur le territoire de la collectivité.

• ACTIVATION DE L'OPTION « SWAP » DU GROUPEMENT DE COMMANDES DE GAZ NATUREL

En juin, le SEY a obtenu une réduction du coût de la fourniture du gaz naturel grâce à l'utilisation de l'option « swap ». Cette option permet de passer d'un prix indexé sur les cours du Gaz, à un prix fixe, et ainsi profiter d'une

baisse significative des cours, lorsqu'elle est activée au bon moment.

L'économie réalisée est estimée à 232 K€ soit plus de 10% du marché, pour les 103 adhérents.

NOUVEAU CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION

Lors de sa création en 2000, le SEY avait signé avec le concessionnaire un Cahier des Charges de Concession pour le service public de l'électricité pour une durée de 20 ans.

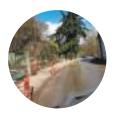
Le secteur de l'énergie ayant fortement évolué et de nombreux contrats de concession arrivant à échéance, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), France Urbaine, Enedis et EDF ont signé le 21 décembre 2017 un accord-cadre préconisant un nouveau modèle de contrat de concession d'électricité, pour une relation contractuelle modernisée entre les autorités concédantes, Enedis et EDF garantissant la qualité du service concédé et adaptée aux enjeux de la transition énergétique.

Le SEY, EDF et Enedis ont mené, durant une année, des négociations dans le respect des droits et obligations de chacune des parties.



Signature du nouveau cahier des charges au Salon des Maires

PANORAMA







Ces négociations ont abouti à la signature d'un nouveau Cahier des Charges de Concession adapté au territoire du SEY et à ses particularités. Ce Cahier des Charges, d'une durée de 25 ans, a été signé lors du Salon des Maires le 21 novembre 2019.

• PETIT DEJEUNER D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUX OUTILS ET GROUPEMENTS DE COMMANDES

Le 10 décembre, à Thoiry, le SEY a réuni ses collectivités adhérentes pour un petit déjeuner d'informations.

Lors de cette matinée, les services du SEY ont échangé avec les représentants des collectivités sur les nouveaux outils que le SEY met à leur disposition, afin de les informer et les accompagner au mieux.

- Le nouveau site internet du SEY www.sey78.fr
- SYNCOM
- Le groupement de commandes d'audits d'installations thermiques
- Le groupement de commandes de levers topographiques et investigations complémentaires.



• VENTE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Depuis plusieurs années déjà, le SEY assure le rôle de tiers-regroupeur des Certificats d'Economie d'Energie pour le compte des collectivités.

La vente des CEE 2019 en fin d'année, a profité à 30 collectivités adhérentes du SEY pour un volume de 21,2GWh cumac, soit 173 007 €.

• GROUPEMENT DE COMMANDES DE LE-VERS TOPOGRAPHIQUES ET D'INVESTIGA-TIONS COMPLEMENTAIRES

L'évolution de la réglementation, relative aux travaux à proximité des réseaux, a renforcé les obligations et a rendu indispensable les investigations complémentaires visant à localiser précisément ces réseaux pour lesquels les exploitants ne disposent pas d'une cartographie précise.

Afin d'aporter leur aide à leurs collectivités adhérentes, le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY), le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) et le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île de France (SIGEIF) se sont associés pour proposer un groupement de commandes afin de réaliser des levers topographiques et des investigations complémentaires.

• GROUPEMENT DE COMMANDES D'AUDITS DES INSTALLATIONS THERMIQUES

Suite à l'obtention du prix ACTEE, le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) et le Syndicat Départemental d'Énergie de Seine et Marne (SDESM) ont créé un groupement de commandes pour la réalisation d'audits d'installations thermiques et la rédaction d'un cahier des charges pour la passation d'un marché d'exploitation et maintenance.

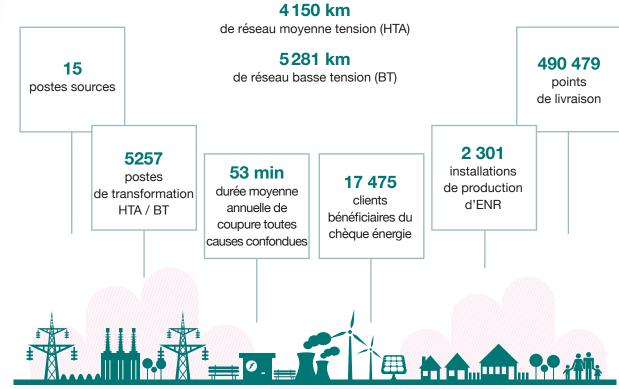
L'objectif final de ces audits est la réalisation d'importantes économies d'énergies avec un retour sur investissements rapide.





CONCESSION ÉLECTRICITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS 2019*:



* Données issues du CRAC ENEDIS

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Conférence loi NOME :

La loi du 7 décembre 2010 portant sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité, dite loi NOME, a institué les conférences départementales, placées sous l'égide des Préfets, au cours desquelles sont présentés les programmes d'investissements sur les réseaux de distribution publique d'électricité de chaque département, par les différents gestionnaires des réseaux et autorités concédantes.

Cette disposition vise à favoriser la coordination entre l'autorité concédante (propriétaire des réseaux de distribution) et le concessionnaire ENEDIS (Gestionnaire de ces réseaux) afin de renforcer l'optimisation de l'ensemble des investissements. Ce dialogue doit également permettre de faire connaître et partager les spécificités du modèle français aux représentants locaux de l'Etat.

La conférence pour le département de Yvelines s'est tenue en Préfecture le 12 février 2020 et a permis à chaque acteur du département de présenter son bilan 2018-2019 et ses prospectives d'investissement 2020. Comme toujours, le SEY et ENEDIS ont souhaité que cette conférence s'inscrive dans une volonté partagée :

- d'assurer la pérennité du réseau public de distribution d'électricité;
- d'orienter les ressources disponibles vers les enjeux majeurs nationaux et locaux : la sécurisation des réseaux et la qualité de la distribution d'électricité.

Comme le prévoit la loi NOME, le SEY et ENEDIS ont présenté conjointement à Monsieur le Préfet des Yvelines, un bilan partagé ainsi qu'un compte rendu de la politique d'investissement et de développement des réseaux.

Les années à venir resteront propices à des investissements importants d'ENEDIS dans notre département avec notamment 74,4 M€ programmés en 2020.

Participation Enedis

Travaux d'amélioration esthétique des travaux des réseaux publics de distribution électrique.

Au titre de l'Article 8 du cahier des charges de concession, Enedis participe aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques réalisés par les collectivités adhérentes du SEY par délégation de ce dernier au taux de 40% d'un montant de travaux pour l'essentiel des communes et dans des limites fixées par une enveloppe.

Ces travaux d'enfouissement contribuent à l'amélioration esthétique des réseaux de distribution publique, à l'amélioration de la qualité de la desserte et à la sécurisation des ouvrages de la concession.

L'enveloppe du programme 2019 a été fixée par l'avenant n° 27 au cahier des charges de concession, approuvé par le Comité syndical du SEY du 11 décembre 2017. Cet avenant détermine les modalités de financement par le concessionnaire, d'élaboration et de suivi du programme travaux réalisés sous la maitrise d'ouvrage des collectivités adhérentes du SEY.



Rue Jules Régnier à Plaisir

Dispositions de l'avenant n°27

- En cas de changement du périmètre du SEY au cours de 2018 & 2019, le montant de la participation du Concessionnaire pour l'année suivante sera recalculé au prorata de l'évolution des longueurs de réseau BT aérien.
- Reprise du critère 8 qualité, instauré depuis le programme 2016, permettant d'identifier les opérations d'enfouissement menées dans le cadre de l'Article 8 qui peuvent être réalisées en coordination avec les travaux HTA et/ou BT délibérés programmés par Enedis.
- Possibilité de report jusqu'à 15% du montant non consommé de l'année 2017 sur l'année 2018 et de l'année 2018 sur l'année 2019.
- Stabilisation du montant de l'enveloppe alloué sur 2 ans – 2018 & 2019

301 2 013 - 2010 0 2019				
Critères ENEDIS	Contenu et libellé des critères			
1	Réseau en contrainte selon l'état électrique des réseaux déterminé par le concessionnaire			
2	Réseau avec historique incident			
3	Réseau fragilisé, présence fiche problème (plus d'un poteau détérioré, plus d'un poteau béton effrité, matériels signalés défectueux)			
4	Réseau faible section sans incident particulier			
5	Réseau en zone d'élagage fréquent (identifié par exploitation)			
6	Réseau en précontrainte, chute de tension entre 8 et 10%			
7	Réseau nu, sans incident particulier, autre que faible section			
8	Enfouissement coordonné à une opération HTA ou BT sous MOA Enedis			

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉLIGIBLES À LA REDEVANCE R2

• A PRENDRE EN COMPTE **TERME I**

- → Systèmes intelligents de pilotage de l'éclairage public
 - Nouveaux dispositifs de gestion de l'EP, installés pour rendre plus performantes les installations existantes et qui permettent de réduire la puissance appelée à la pointe
- → Luminaire à basse consommation pour l'éclairage public : Dès lors qu'ils permettent de réduire d'au moins 50% la puissance maximale appelée par les installations d'EP
 - Source lumineuse, appareillage et optique associé, travaux fatals relatifs à la mise en place des luminaires (réseau d'EP, conducteurs, mâts préexistants s'ils ne sont pas techniquement en mesure de supporter l'installation de luminaires à basse consommation)
- → Investissements sur les réseaux d'éclairage public liés à l'enfouissement de conducteurs électriques sur des appuis communs :
 - Travaux de tranchées nécessaires
 - Fourniture et travaux de pose de fourreaux et de câble
 - Mâts d'éclairage public
 - Raccordement du réseau d'EP au réseau public de distribution
- → Dispositifs de pilotage des infrastructures

de recharge de Véhicules électriques : Systèmes permettant, en fonction de signaux reçus, de donner des ordres au sein de l'infrastructure de recharge de véhicules électriques, y compris au dispositif de stockage associé

- → Dispositifs de stockage d'énergie dédiés au soutien du réseau
- Capacités de stockage et intelligence associée présente dans les infrastructures de recharge de VE
- Tout dispositif qui permet un intérêt technicoéconomique pour le réseau de distribution (démonstration à l'appui) et dont une partie de la puissance est réservée au distributeur
 - La part de l'investissement éligible au terme I sera appréciée au cas par cas dans un cadre expérimental en vue de définir des règles pérennes
- → Diagnostic et études préalables ayant effectivement conduit à la réalisation des investissements ci-dessus

Nouveau cahier des charges de concession

Ce nouveau cahier des charges signé le 21 novembre 2019 pour une durée de 25 ans, intégre notamment les nouveaux enjeux de la transition énergétique : les mobilités propres, l'éclairage public, la rénovation énergétique, les dispositifs de stockage d'énergie ...









Signature du cahier des charges de concession, lors du Salon des Maires le 21 novembre 2019.

Point sur les principaux éléments issus des négociations :

- Concernant les redevances, la redevance de fonctionnement R1 est en hausse et la redevance d'investissement R2 est stable les premières années. Le terme B (Réseau Électrique) de la redevance R2 est inchangé, et le Terme E (éclairage public) disparait en laissant place au terme I qui favorise la transition énergétique.
- Concernant l'Article 8 du cahier des charges de la concession : L'accent est mis sur la résorption du fil nu. Pour chaque opération inscrite dont le linéaire à enfouir est > 50% de fil nu, le montant de l'enveloppe augmente de 30% du coût des travaux BT concernés.
- Concernant le premier Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2020 – 2024 et le Schéma Directeur des Investissements (SDI)

Le premier PPI est en hausse de 64% par rapport à l'actuel, afin de couvrir les besoins de renouvellement et de développement du réseau. Un SDI a été déterminé, qui comporte des finalités sur lesquelles Enedis s'engage en termes d'objectifs techniques à atteindre au terme de la concession.

Redevance de concession R2

La redevance R2 est versée à l'autorité concédante par le concessionnaire au prorata des travaux d'investissement réalisés, par les collectivités adhérentes du SEY, sur le réseau de distribution publique d'électricité et sur le réseau d'éclairage public.

Le nouveau cahier des charges signé le 21 novembre 2019 prévoit de nouvelles dispositions quant à la nature des travaux pris en compte dans cette redevance. Elle favorise les dépenses d'investissement permettant de mettre en œuvre les dispositions légales relatives à la transition énergétique et de différer ou d'éviter le renforcement du réseau public, que l'on appelle terme I.

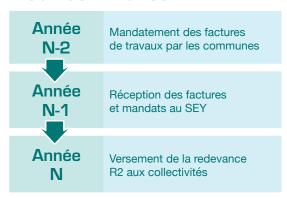
La liste de ces investissements éligibles au terme I, définie conformément à un accord-cadre national entre la FNCCR, France Urbaine et Enedis, comprend :

- Les systèmes intelligents de pilotage de l'éclairage public
- Les luminaires à basse consommation pour l'éclairage public
- Les investissements sur les réseaux d'éclairage public liés à l'enfouissement de conducteurs électriques sur des appuis communs,
- Les dispositifs de pilotage des infrastructures de recharge de véhicules électriques
- Les dispositifs de stockage d'énergie dédiés au soutien du réseau
- Les diagnostics et études préalables ayant

effectivement conduit à la réalisation des investissements ci-dessus.

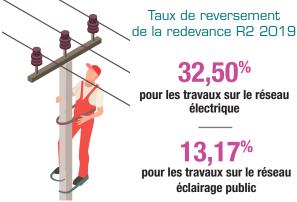
Le cahier des charges prévoit une période de transition de 2 années pendant lesquelles les anciennes dispositions d'éligibilité du terme E sont maintenues pour la redevance R2 2020 et 2021.

Calendrier du versement de la redevance R2 aux communes



Le SEY applique un taux unique de reversement de la redevance supérieur pour toutes les collectivités sans tenir compte de leur taux individuel.

Le taux de base de reversement de la redevance R2 2019 a été fixé par délibération du 1^{er} octobre 2019 au taux unique de 32,50% pour les travaux sur le réseau électrique et de 13,17% sur le réseau éclairage public.



• Redevance R2 2019

Nombre de communes concernées par la redevance R2 2019	83 communes
Montant des travaux considérés par Enedis sur le réseau de distribution publique d'électricité	1 847 356 € HT
Montant des travaux considérés par Enedis sur le réseau éclairage public	8 034 970 € HT

Le SEY reverse à ses collectivités adhérentes la partie de la redevance R2 qu'elles percevraient si elles n'avaient pas adhéré au SEY, augmentée d'une majoration.

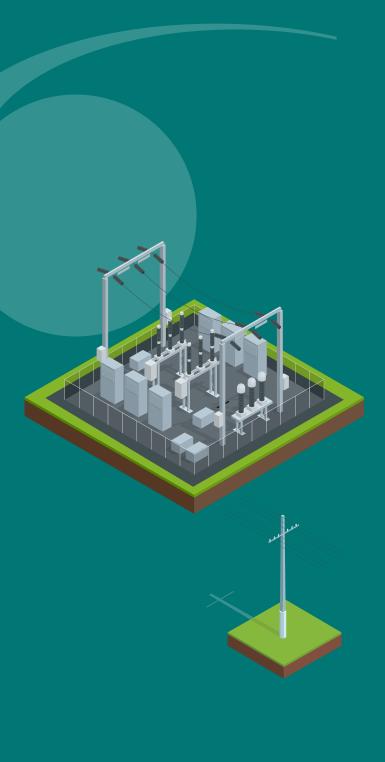
TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE ÉLIGIBLES À LA REDEVANCE R2

- À PRENDRE EN COMPTE
 TERME B (réseaux électriques)
- → Travaux neufs de renforcement ou d'extension (hors frais d'aménagement introduits par la loi SRU-UH)
- → Travaux réalisés dans le cadre d'une opération d'enfouissement
 - · Génie civil (tranchée)
 - Câblage
- Honoraires maîtrise d'œuvre (SPS et conduite d'opération)
- Frais d'annonces dans le cadre des appels d'offres (reprographie - conduite d'opération – SPS) uniquement pour les opérations réalisées
- → Déplacements d'ouvrages (part financée le cas échéant par la collectivité)

Uniquement les déplacements avec augmentation de la capacité de transit du réseau ou bénéficiant d'une meilleure intégration de l'ouvrage dans l'environnement

- → Coffrets de raccordement forains
 (avec comptage, sauf branchements provisoires)
- → Amélioration d'un génie civil de poste (toitures, briquettes, etc...) sauf nettoyage et peinture.
- → Dépenses d'investissement non soumises à la TVA :
- les frais d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage et à Maîtrise d'Œuvre exécutés en interne par les collectivités locales
- frais externes d'investissement non soumis à la TVA tels que :
- participation exceptionnelle de la collectivité lorsque Enedis est maître d'ouvrage
- indemnités versées aux propriétaires, achat de terrains
- frais de géomètre, notaire et hypothèque
- vacations du commissaire enquêteur.



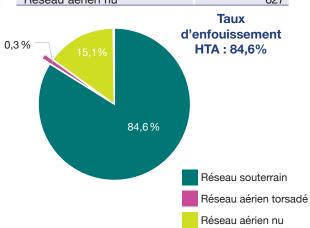


LE CONTRÔLE DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ 2019 **(DONNÉES 2018)**

• Données réseaux électriques : • Les investissements :

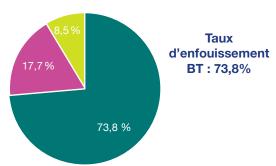
Réseaux HTA 2018

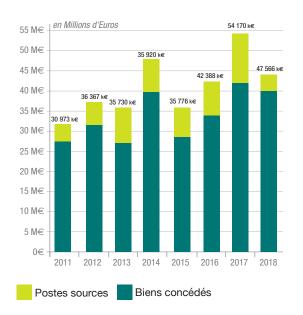
НТА	Km
Réseau souterrain	3510
Réseau aérien torsadé	12
Réseau aérien nu	627



Réseaux BT 2018

ВТА	Km
Réseau souterrain	3897
Réseau aérien torsadé	934
Réseau aérien nu	450





Total Investissements	2018	
Biens concédés	45 465 000 €	
Postes sources	3 309 000 €	
Total Invest ERDF	48 774 000 €	

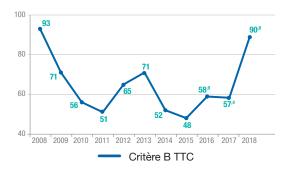
Les investissements réalisés par ENEDIS sur les biens concédés sont stables par rapport à 2018. La part d'investissements consacrée à Linky et aux postes sources reste très importantes à hauteur de 17,75 M€, soit 36% de l'investissement global.

• La qualité de l'électricité

Le « Critère B » est un indicateur qui mesure la durée de coupure moyenne par usager sur le périmètre de la concession.



Evolution du critère B sur la concession du SEY



L'évolution du critère B sur le SEY à 90,8 min TCC présente une très forte dégradation par rapport à 2017 (+16 min), majoritairement liée à la hausse des évènements exceptionnels lors de l'épisode de crue de la Seine en janvier / février 2018, mais également liée aux incidents HTA (+14 min) et BT (+4 min). On note par ailleurs l'absence d'incident sur les réseaux de transport (RTE) et une baisse des coupures pour travaux BT (-2,5 min).

Aussi, il est à noter que la priorité des investissements, donnée par Enedis, est portée majoritairement aux postes sources et sur le réseau HTA. Néanmoins, le SEY rappelle régulièrement que le manque d'investissement sur le réseau BT engendre un vieillissement des ouvrages qui ne pourra qu'entrainer une diminution de la qualité de l'électricité distribuée.

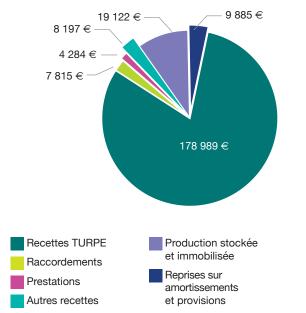
Pour mémoire, la première origine de défaillance identifiée sur l'année, qui représente 62 % des incidents, reste l'usure du réseau.



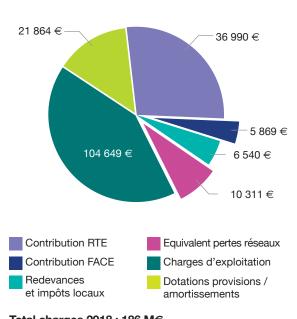
Les finances

Produits Enedis 2018 (en k€)

Total produits 2018 : 228 M€

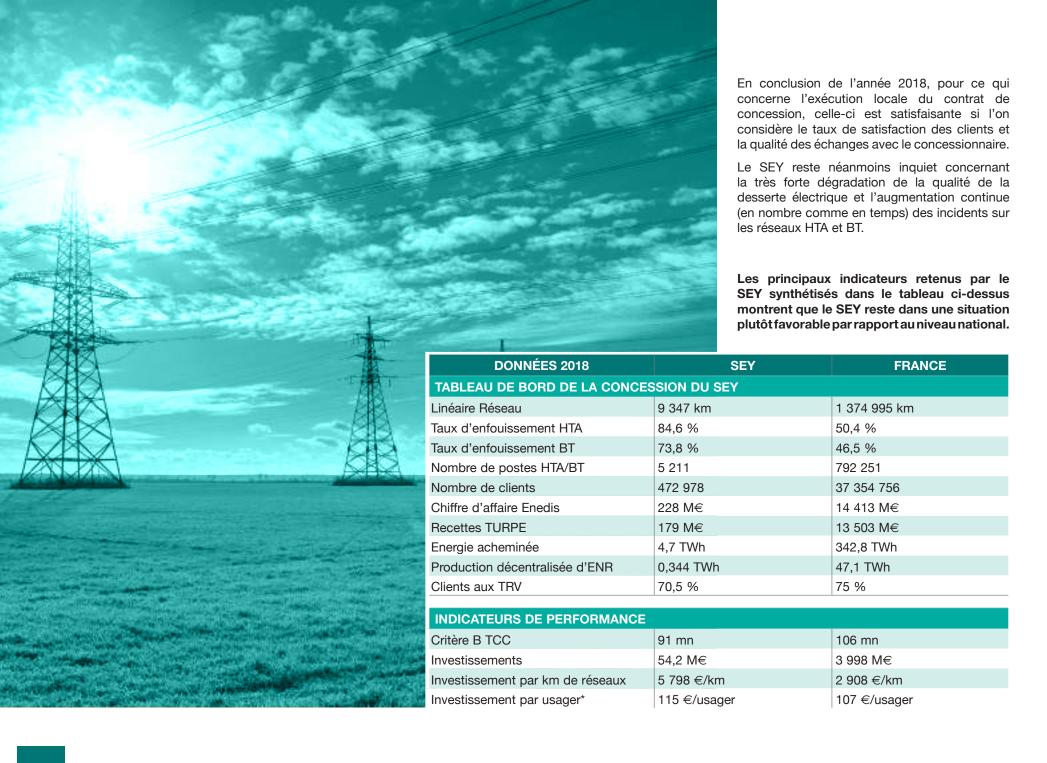


Charges Enedis 2018 (en k€)



Total charges 2018 : 186 M€

Avec 51 clients par km de réseau, la concession du SEY est excédentaire et contribue à la péréquation nationale à hauteur de ¼ de ses recettes (52 M€ en 2017*)
*contribution à l'équilibre. FACÉ et excédent.



PROGRAMME DE TRAVAUX 2019 (MISE À JOUR DU 06/02/20)

COMMUNES du NOM DU SEY (hors SIDEYNE) PROJET		Montant programme SEY (€HT)		
Report Enveloppe Programme 2018				
CHANTELOUP- LES-VIGNES	Rue de Triel (entre la rue Legrand et la rue du Gal Leclerc)	131 350		
LES MUREAUX	Rue de la Haye (entre la rue de Seine et la rue Clémenceau)	171 481		
PORCHEVILLE	Rue des Grésillons	73 419		
SOUS-TOTAL Re	eport Enveloppe 2018	376 250		
ANDRESY	Rue des Robaresses	267 498		
BAZEMONT	Chemin des Jonchères (n°2 à 8, n°1 et 3)	20 914		
BOINVILLE- EN-MANTOIS	Rue du Maire (du n°1 à la rue des Faucheux)	33 736		
CONDE-SUR-VESGRE	Rue du Hallier	40 859		
CONFLANS- SAINTE- HONORINE	Rue de Verdun (entre rue Bernard et avenue Carnot	110 768		
CRESPIÈRES	Chemin aux Bœufs (de la rue du Chêne à la rue de Moncel)	73 983		
ISSOU	Rue Caucriamont	126 463		
JAMBVILLE	Chemin du Hazay et rue du Bout Guyon	94 834		
JEUFOSSE	Place de la Mairie et rue du Sentier	76 640		
JOUY-LE-MOUTIER	Rue de la Gare	131 735		
LE MESNIL-LE-ROI	Rue des Sycomores	10 417		
LES CLAYES- SOUS-BOIS	Avenue Antoine Parmentier (n°2 au 40)	90 084		
LES CLAYES- SOUS-BOIS	Avenue de la Bienfaisance (n°1 au 37)	115 176		
LES MUREAUX	Rue des Perrons	273 200		
L'ÉTANG-LA-VILLE	Chemin du Clos St Martin (n°1 au 26)	27 499		
LIMAY Rue Nationale		123 710		
LIMETZ-VILLEZ	Rue sur la Tour (du n°37 rue du Monument au 2 rue Girodon)	126 087		



MARLY-LE-ROI	Rue Chantrier	28 639
MARLY-LE-ROI	Rue de la Briquetterie	18 636
MAULE	Rue St Vincent et rue d'Agnou (du n°13 rue St Vincent au 14 rue d'Agnou)	230 000
MEULAN-EN-YVELINES	Rue de Tessancourt (entre Côte du Pavil- Ion et rue des Aulnes)	167 177
MEZY-EN-YVELINES	Rue des Beauvettes	97 556
MOISSON	Rue de la Ballonière (n°1b au 25) Chemin des Barrières (n°2b au 4)	97 956
ORGEVAL	Rue de la Vente Bertine	57 285
ORGEVAL	AL Chemin du Rû	
POISSY	Hameau de la Bidonnière	90 000
PONTHÉVRARD Hameau des Châtelliers (du cimetière au hameau des Châtelliers)		328 498
ROLLEBOISE	Route Nationale RD 113 (n°1 au 33)	87 230
SAULX-MARCHAIS	Rue du Rouet	99 157
TESSANCOURT- SUR-AUBETTE	(1. 1.44 2.1) 61.46	
SOUS-TOTA	3 183 533 €	
	TOTAL SEY	3 559 783 €



Linky

Le déploiement de Linky est une obligation légale. Les nouveaux compteurs dits intelligents permettent une transmission des informations en temps réel par courant porteur. Cette nouvelle génération de compteurs permet d'adapter l'offre et la demande en électricité plus finement qu'on ne le fait aujourd'hui par prédiction des productions nécessaires sur la base d'une modélisation des consommations.

Ces compteurs sont bidirectionnels et peuvent mesurer dans un sens (consommation) ou dans l'autre (électricité produite par une installation par exemple).

De plus, chaque abonné peut visualiser sa consommation d'électricité et ainsi l'analyser pour mieux la maîtriser :

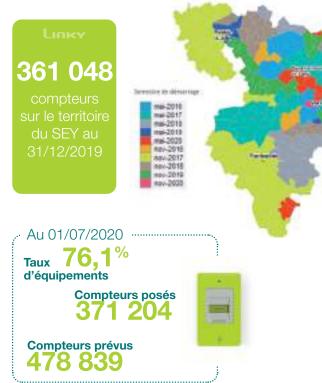
- Possibilité de consulter sa courbe de consommation jusqu'à un pas de 30 mn
- · Possibilité de télécharger ses données
- Possibilité de transmettre ses données à un fournisseur
- · Accès sécurisé par internet



• Le programme en France



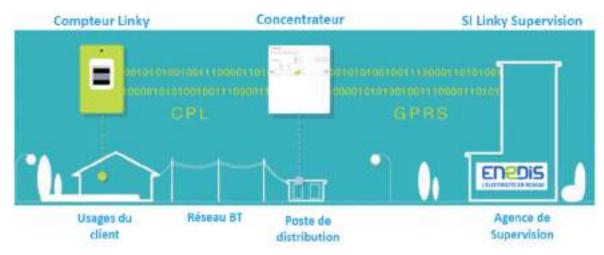
• État d'avancement



• Comment ça marche ?

Millards d'euros courants

d'investissements d'ici 2021



TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (T.C.C.F.E.)

Depuis 2012, le SEY assure le recouvrement de la TCCFE pour le compte des 121 communes de moins de 2 000 habitants ayant transféré leur compétence « Electricité » au syndicat. Le SEY est habilité à collecter, contrôler et reverser aux communes concernées le produit de la taxe, qui repose sur la consommation d'électricité à laquelle sont appliqués un tarif et un coefficient fixés par délibération du Comité à 8 pour l'ensemble des communes, déduction faite des 0,6 % de frais de gestion et de contrôle.

Le SEY est confronté à un phénomène croissant d'atomisation du marché de fourniture d'électricité, ce qui implique une hausse considérable du nombre de fournisseurs passant de 4 en 2012 à 34 en 2019. De plus en plus de « petits fournisseurs » acquièrent progressivement de nouvelles parts de marché mais les recettes perçues pour leur compte ne représentent que 2,5% des recettes totales de TCCFE de l'exercice 2018, les recettes d'EDF, Engie et Direct Energie représentant par

opposition 97,5 %. Le SEY doit donc faire face à un volume de perception et de contrôle croissant non proportionnel à l'augmentation des recettes.

Pour appuyer la pertinence de la mutualisation de ce service, le SEY s'est doté en 2018 d'un logiciel de perception de contrôle de la taxe. Les données y sont désormais insérées lors de chaque déclaration trimestrielle et un bilan est réalisé chaque année sur la base des données N-1.

Pour 2019, on peut constater globalement un niveau de reversement très correct avec 98 % du montant estimé à partir des acheminements pour les consommations inférieures à 36 kVa et 100% pour les consommations supérieures.

Le SEY procède au contrôle et à la régularisation des fournisseurs présents sur le territoire en 2019 qui n'avaient pas respecté à leurs obligations de déclaration.



Depuis le 1^{er} janvier 2012 le

Sey 78

| SYNDICAT D'ENERGIE | DES YVELINES

est bénéficiaire
de la Taxe Communale
sur la Consommation Finale
d'Électricité (T.C.C.F.E.)
pour les communes
de 2 000 habitants et moins.
Celle-ci est reversée
aux communes.

SEY 78 | SYNDICAT D'ENERGIE | D E S Y V E L I N E S

TCCFE 2019 :
34 fournisseurs
2 586 722 € reversés

T.C.C.F.E. EN QUELQUES CHIFFRES

• Versements annuels 2019 (en euros)

Année Complète				
34 Fournisseurs	Montant versé au SEY	Montant reversé aux communes		
ALTERNA	3 441	3420		
BUDGET TELECOM	5 321	5 289		
EDF	2 013 219	2 001 140		
ELECOCITE	52	51		
ENALP	15	15		
ENERCOOP	2 696	2 680		
ENERGEM	537	534		
ENERGIES LIBRES	748	744		
ENI GAS POWER	12 886	12 809		
ENGIE	212 441	211 167		
GAZ EUROPÉEN / GAZ DE PARIS	3 691	3 669		
GAZEL ENERGIE	1 716	1 706		
GAZELEC (ENERGIE DU SANTERRE)	564	561		
GEDIA	35	35		
GEG SOURCE D'ÉNERGIE	200	199		
GREEN YELLOW	10 179	10 118		
HYDROPTION	1 188	1 181		
IBERDROLA	55	55		
ILEK	6 224	6 187		
JOUL EKWATEUR	9 670	9 612		
OUI ENERGY	1 092	1 086		
PROXELIA	146	145		
SELIA	624	621		
SIPLEC	7 777	7 731		
SOWATT	535	531		
SOWEE	761	756		
SYNELVA	382	380		
TOTAL DIRECT ENERGIE	276 195	274 537		
TOTAL ENERGIE GAZ	3 163	3 144		
TOTAL SPRING FRANCE (EX LAMPIRIS)	18 882	18 768		
UNIPER	1 319	1 311		
UPLE ENERGIE D'ICI	158	157		
VATTENFALL	3 200	3 180		
XELAN	3 224	3 205		
TOTAL	2 602 336	2 586 722		



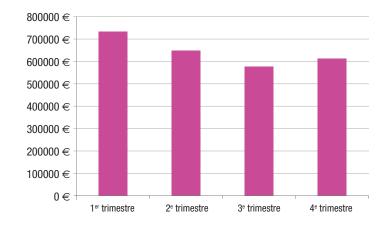
À note

Le 4ème trimestre 2019 a fait l'objet d'un mandatement en 2020.

Frais de gestion SEY en 2019 : 0,6 %

Le marché de fourniture d'énergie connait une forte expansion au niveau national, que l'on retrouve au niveau local. Ainsi, le SEY constate une arrivée massive de nouveaux fournisseurs, 5 sont apparus en 2019 (Elecocité, Gedia, Iberdrola, Ilek, Synelva).

Montant reversé aux communes (€)				
1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE	TOTAL
741 218	647 114	582 220	616 171	2 586 722



• Consommation annuelle 2019

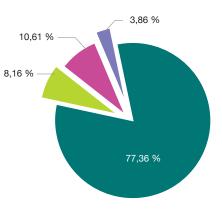
Consommations en Kwh					
Fournisseur Total 2019 Part four					
EDF	335 537	77,36 %			
TOTAL DIRECT ENERGIE	46 032	10,61 %			
ENGIE	35 407	8,16 %			
31 AUTRES FOURNISSEURS	16 747	3,86 %			
TOTAL	433 723	100 %			

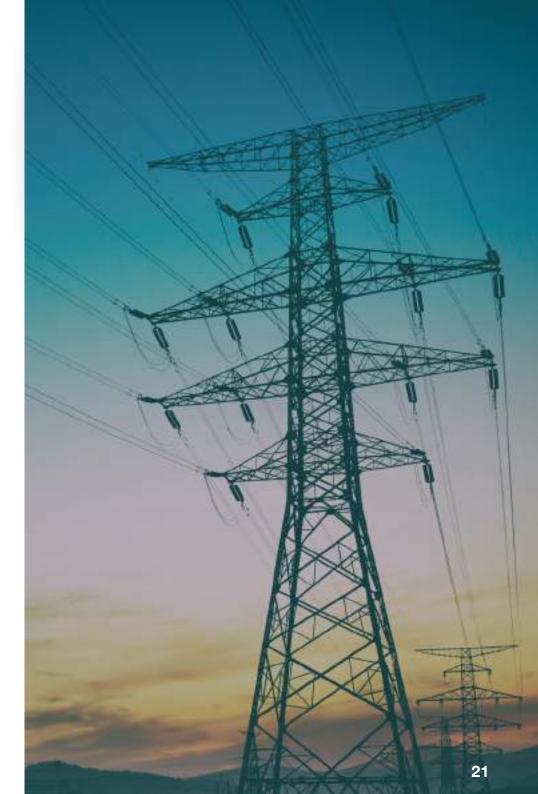
Total Direct-Energie

31 autres fournisseurs

EDF

Engie





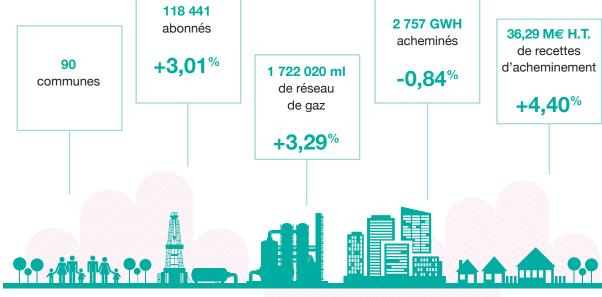


CONCESSION GAZ EN QUELQUES CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS 2019:

90 communes adhèrent à la compétence relative à la distribution publique de gaz.

Cette concession représente :



RÉSEAUX DE GAZ NATUREL

Inventaire du patrimoine de la concession du SEY

Canalisations (longueurs en mètres)	2019	2018	2017
Longueur totale des canalisations	1 722 020	1 667 250	1 653 290
Par pression			
Basse pression (pression de 17 à 25 mbar)	110 110	101 199	100 750
Moyenne pression (pression de 0,3 à 16 mbar)	1 611 910	1 556 050	1 552 939
Par matière			
Polyéthylène (PE)	1 155 130	1 114 884	1 110 642
Acier	537 230	525 207	525 418
Autres matériaux	29 670	27 157	27 627

L'âge moyen du réseau de la concession est de 28 ans

Canalisations (longueurs en mètres)	2019	2018	2017
Postes de détente réseau	172	159	159
Robinets de réseau	1016	967	971
Branchements collectifs	7 408	7 129	6 665

• La chaîne gazière

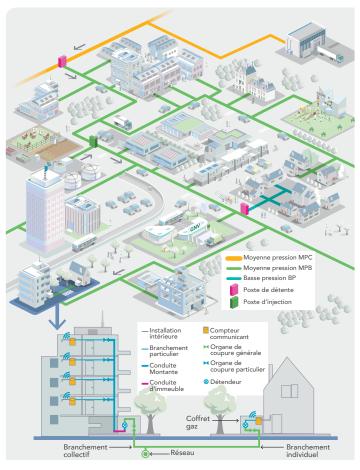


La distribution de gaz naturel est une activité régulée.

Si la vente du gaz naturel s'exerce dans la sphère concurrentielle, la distribution du gaz naturel et la gestion du réseau restent dans le domaine non concurrentiel et liées au service public. GRDF garantit ainsi un accès équitable au réseau de distribution à tous les fournisseurs de gaz naturel. Vous achetez du gaz, et GRDF l'achemine.

Les principaux ouvrages de distribution du gaz naturel

Sur le réseau de distribution de gaz naturel géré par GRDF sont connectés à fin d'année 2019 environ 5,8 millions de branchements individuels qui alimentent des maisons, des chaufferies collectives et des sites industriels, **et tertiaires** ainsi que 850 000 branchements collectifs d'immeubles reliant 5,3 millions d'appartements. 96% de ce réseau est constitué de Moyenne Pression (MP, pression ≥ 0,4 bar).



Les stations GNV-bioGNV franciliennes représentent plus de 25% des consommations nationnales.

En 2020, la dynamique de mise en service de stations publiques se poursuit avec une prévision de 8 nouvelles stations.



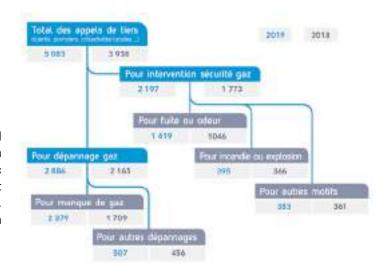
Les appels de Tiers

 (abonnés, pompiers,
 collectivités locales,...)

 sur la concession 2019

→ Les Interventions de Sécurité :

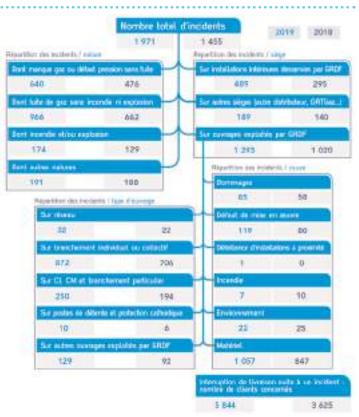
Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le Contrat de Service Public signé avec l'État. Une attention particulière est apportée au suivi des interventions de sécurité. Sur le département 78, le taux d'intervention en moins de 60 minutes est de 99,4 %.

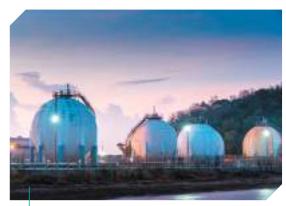


Les incidents sur la concession 2019

Les tableaux ci-après rassemblent l'ensemble des incidents ou anomalies survenus sur le territoire de la concession, ainsi que leur répartition par nature, par siège, par cause et par type d'ouvrage.







Unité de méthanisation

• La gestion de la clientèle

GRDF achemine le gaz naturel sur le réseau de distribution pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente réalisée par le fournisseur d'énergie.

Le nombre de clients de la concession a évolué de la façon suivante :

Tarifs	2019	2018
Clients T1 et T2	117 305	113 931
Clients T4	23	24
TOTAL	118 441	114 983

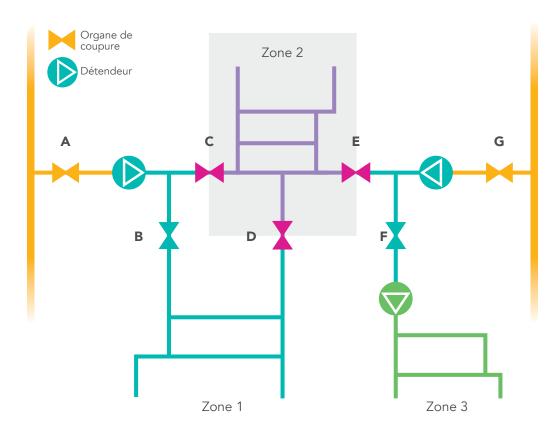
LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

Le schéma de vannage

Un schéma de vannage permet d'interrompre rapidement et efficacement l'alimentation en gaz lors d'incidents ou de travaux, et de limiter le nombre de clients coupés. Le schéma de vannage définit le nombre et le positionnement d'organes de coupure (vannes ou robinets) sur le réseau.

En 2018, GRDF a investi 14 millions d'euros au niveau national en travaux d'optimisation des schémas de vannage (insertion d'organes de coupure sur des secteurs insuffisamment pourvus, suppression des superflus, travaux de structure du réseau...). Environ 120 000 organes de coupure sont exploités et entretenus sur les réseaux enterrés. Le schéma suivant est une illustration synthétique d'un schéma de vannage.

En fermant les organes de coupure C, D et E, il est possible d'isoler la zone 2, tout en conservant l'alimentation du reste du réseau.



MARCHÉ DE FOURNITURE DE GAZ :

103 MEMBRES SOIT 96 COMMUNES OU EPCI

831 SITES DE LIVRAISON POUR UN VOLUME D'ACHAT DE 109 GWH

Le marché signé
avec EDF dans le cadre
du groupement de commandes
a fait apparaitre une économie
de plus de 232 k€ (soit plus de 10%
du marché) réalisée grâce
à l'activation de l'option SWAP.

Un nouveau marché sera mis en place le 1^{er} janvier 2019.



LES ADHÉRENTS À LA COMPÉTENCE DISTRIBUTION DE GAZ AU 31/12/2019 :

53 Communes de la CU GPS&O	Date du transfert de la
	compétence gaz
ACHERES	16/06/16
ANDRÉSY	16/06/16
ARNOUVILLE LES MANTES	16/06/16
AUBERGENVILLE	16/06/16
AUFFREVILLE BRASSEUIL	16/06/16
AULNAY SUR MAULDRE	16/06/16
BOUAFLE	16/06/16
BREUIL BOIS ROBERT	16/06/16
BUCHELAY	16/06/16
CARRIERES SOUS POISSY	16/06/16
CHANTELOUP LES VIGNES	16/06/16
CHAPET	16/06/16
CONFLANS STE HONORINE	16/06/16
ECQUEVILLY	16/06/16
EPÔNE	16/06/16
EVECQUEMONT	16/06/16
FLINS SUR SEINE	16/06/16
FOLLAINVILLE DENNEMONT	16/06/16
FONTENAY SAINT PÈRE	16/06/16
GAILLON-SUR-MONTCIENT	16/06/16
GARGENVILLE	16/06/16
GUERNES	16/06/16
GUERVILLE	16/06/16
GUITRANCOURT	16/06/16
HARDRICOURT	16/06/16
ISSOU	16/06/16
JUZIERS	16/06/16
LA FALAISE	16/06/16
LES ALLUETS LE ROI	16/06/16
LES MUREAUX	16/06/16
LIMAY	16/06/16
MAGNANVILLE	16/06/16
MANTES LA JOLIE	16/06/16
MANTES LA VILLE	16/06/16
MEDAN	16/06/16
MEULAN EN YVELINES	16/06/16
MEZIERES SUR SEINE	16/06/16
MÉZY-SUR-SEINE	16/06/16
MORAINVILLIERS	16/06/16
NÉZEL	16/06/16
ORGEVAL	16/06/16
POISSY	16/06/16
PORCHEVILLE	16/06/16
ROLLEBOISE	16/06/16
ROSNY-SUR-SEINE	16/06/16
SAINT MARTIN LA GARENNE	16/06/16
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE	16/06/16

TRIEL SUR SEINE	16/06/16
VAUX- SUR- SEINE	16/06/16
VERNEUIL SUR SEINE	16/06/16
VERNOUILLET	16/06/16
VERT	16/06/16
VILLENNES SUR SEINE	16/06/16

33 Communes indivuelles	Date du transfert de la compétence gaz
AIGREMONT	22 / 06 /17
BAILLY	08/03/10
BENNECOURT	10/02/10
BEYNES	28 /02 /13
BRÉVAL	19/03/10
BULLION	24/06/10
CHÂTEAUFORT	03/02/10
CHAVENAY	17/03/16
COURGENT	12/02/10
DAMMARTIN EN SERVE	05/03/10
FEUCHEROLLES	13/04/10
FRENEUSE	24/09/10
GOMMECOURT	25 / 02 / 10
JOUARS PONCHARTRAIN	29/03/10
LE MESNIL-LE-ROI	28/01/10
LE PORT-MARLY	09/03/10
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	26/05/10
LIMETZ-VILLEZ	02/02/10
LONGNES	16/02/10
LOUVECIENNES	17/03/16
MARCQ	28/02/13
MAREIL-LE-GUYON	25/09/14
MAREIL MARLY	15/03/10
MAREIL SUR MAULDRE	08/03/10
MAULE	24/06/14
MERE	22/11/12
MONTFORT L'AMAURY	16/02/10
NEAUPHLE LE VIEUX	11/02/10
NEAUPHLETTE	09/02/10
NOISY-LE-ROI	22/11/12
RENNEMOULIN	24/06/14
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES	25/09/14
TOUSSUS-LE-NOBLE	12/03/10

2 Communes SQY	Date du transfert de la compétence gaz
LES CLAYES-SOUS-BOIS	16/02/10
PLAISIR	25/03/10

LA GESTION DU RÉSEAU ET DE LA CLIENTÈLE

Répartition du nombre d'incidents

Nombre d'incidents	2019	2018	2017
sur réseau par pression BP	10	3	5
sur réseau par pression MPB			

Certains des incidents répertoriés sont liés à des fuites de gaz (sans incendie, ni explosion). Sur la concession, en 2019, les incidents ayant pour origine une fuite se répartissent comme suit :

Nombre de fuites		2018	2017
sur réseau	24	15	16
sur ouvrages collectifs			
sur branchements	395	231	268

Les incidents significatifs sur ouvrages exploités par GRDF

Un incident est dit « significatif » ou « majeur » lorsqu'il entraîne:

- une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients,
- et/ou au moins une victime.

Sur la concession, aucun incident significatif ne s'est produit.

• Le délai d'interruption du flux gazeux

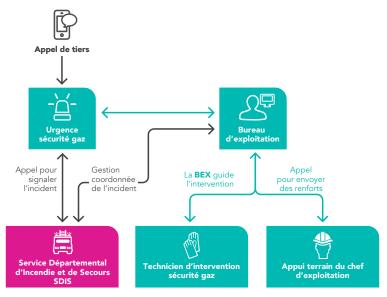
Le suivi du délai « d'interruption du flux gazeux » en cas de fuite sur la voie publique permet de mesurer à la fois l'efficacité de l'organisation, des moyens engagés et des décisions prises, ainsi que la qualité de la maintenance des robinets de sectionnement.

Il comptabilise le temps écoulé entre l'appel du client et l'arrêt effectif du flux gazeux sur les lieux de l'incident.

Sur le département 78, le délai moyen d'interruption du flux gazeux est de 62 minutes.

• La Procédure Gaz Renforcée (PGR)

La Procédure Gaz Renforcée se distingue de la procédure d'intervention gaz classique. L'objectif de la PGR est d'améliorer l'efficacité des interventions liées au gaz naturel. Sapeurs-pompiers du Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS) et exploitants du réseau gaz s'engagent ensemble pour toujours plus de sécurité lors des interventions. La PGR représente 2 % des cas d'appels de tiers. Lorsqu'un incident se produit, le SDIS et GRDF interviennent toujours en étroite collaboration.









* L'augmentation du nombre de fuites constatées entre 2018 et 2019 est principalement due au déploiement des compteurs communicants (fuites antérieures ou consécutives à la pose).



• L'activité au quotidien

2019 2018

Nombre total d'incidents			
1 971	1 455		

Incidents / nature

ou défaut	e de gaz t pression fuite	sans in	de gaz icendie ilosion	Incendie et/ou explosion		Autres	natures
640	476	966	662	174	129	191	188

Incidents /	CIDAO	dii	dotant	
HUMUUTIII A	SIEUE	UILI	uciaui	

Installations intérieures desservies par GRDF		Ouvrages exploités par GRDF		Autres sièges	
489	295	1 293	1 020	189	140

Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par type d'ouvrage

moracine car carrages exprenses par arisi, par type a carrage				
Réseau		Branchement individuel ou collectif		
32 22		872	706	
CI, CM et branchement particulier		Poste de détente et protection cathodique		
250	250 194		6	
Autres ouvrages exploités par GRDF				
129		9	2	

Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par cause de l'accident

3 1 1					
Dommages			aut manœuvre		
85 58		119	80		
Défaillance d'installation à proximité		Incendie			
1 0		7	10		
Environnement		Mat	ériel		
22	25	1 057	847		

Clients concernés par une interruption de livraison suite à un incident

5 844 3 625



MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

LA MÉTHANISATION

À la fin 2019, sur le territoire national, 104 sites injectaient sur le réseau exploité par GRDF et plus de 600 projets étaient inscrits dans le « Registre des capacités certifiées ». Les équipes régionales sont à votre écoute pour évaluer le potentiel de production de biométhane sur votre territoire.

En Île-de-France, en février 2020, on compte 17 sites qui injectent du gaz vert dans les réseaux, dont 15 sur le réseau exploité par GRDF. Ces unités totalisent une capacité de production de plus de 250 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de près de 42 000 logements neufs, soit la totalité des nouveaux logements franciliens construits annuellement et alimentés en gaz ou encore la consommation de pratiquement 1 000 bus au GNV-bioGNV.



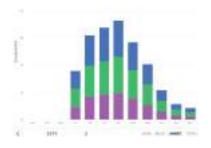
Unité de méthanisation de Thoiry

LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Les services du SEY ont poursuivi leur démarche de rencontre d'élus intéressés par le développement de la filière photovoltaïque sur leur territoire et ont ainsi continué à réaliser des études de faisabilité pour l'installation de centrales sur les bâtiments publics des communes des Yvelines.

2019 a également été une année d'aboutissement avec la mise en service de la première centrale solaire via l'assistance technique du SEY sur l'école René Coty de la commune de Maule. Après l'obtention du Consuel, les validations par le bureau de contrôle pour les travaux exécutés et la validation de la commission de sécurité, la mise en service a eu lieu le 12 avril 2019.

Après 8 mois de fonctionnement, la centrale solaire de Maule rempli très largement ses objectifs de production avec 75,5 MWh produits. Cette production d'énergie renouvelable a évité de générer 9 tonnes de CO2 et équivaut au parcours de plus de 59 000 km en voiture. Le produit de la revente à EDF Obligation d'achat est d'environ 9 000 € / an.





LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES (CEE)

Dans la continuité des années précédentes, le SEY assure la promotion auprès de ses adhérents du service de CEE. Ce 6^{ème} dépôt de Certificats d'Economie d'Energie a regroupé 110 opérations pour le compte de 30 collectivités membres pour un volume de 21,2GWh cumac.

Après le recensement des opérations, la collecte des pièces justificatives, l'enregistrement de ces 110 opérations sur le registre Emmy, l'expertise de notre dossier par les services du Pôle National des CEE (PNCEE), le SEY a obtenu le 23 octobre 2019 l'attribution des 21,2GWh cumac. Ceux-ci ont ensuite été revendu au plus offrant et à un cours historiquement haut pour un prix de 9,06 € / MWh cumac.

Comme à son habitude, le SEY a reversé le produit de ces gains pour un montant d'un peu plus de 173 000 € aux 30 participants de 2019 (déduction faite des frais de gestion de 10 % pour les adhérents et 20 % pour les non adhérents).



110 opérations

21,2 GwH Cumac

Vente au prix de **9,06€**/MwH Cumac





DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES DU RÉSEAU « SEY MA BORNE »

Le SEY principale autorité concédante du département a décidé de relever le défi : répondre aux nouveaux enjeux de déplacement sur le territoire.

Le Syndicat d'Energie des Yvelines développe un vaste programme de bornes de recharge de véhicules électriques : le réseau « SEY ma borne ».

Le réseau « SEY ma borne », lancé en 2018, déploie en 1ère phase plus de 150 bornes d'ici fin 2020.

Un défi commun : répondre aux nouveaux enjeux de déplacement sur le territoire

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines développe un vaste programme d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques : le réseau « SEY ma borne ». Le déploiement d'un réseau public de bornes de recharges est devenu incontournable pour assurer la recharge des véhicules électriques dans le cadre des déplacements professionnels et personnels.

Le réseau « SEY ma borne » coordonné par le SEY comprend plus de 150 bornes sur 77 communes des Yvelines. Une 2ème phase de déploiement débutera en 2021.

Dans le cadre de ce projet, le SEY, avec l'appui d'Enedis, a établi un schéma cohérent et propice au développement de la mobilité électrique dans les Yvelines. L'objectif : concilier les initiatives locales en matière d'électro mobilité avec l'optimisation du réseau public de distribution d'électricité, et ce dans le but de réduire les coûts de raccordement pour la collectivité. Dans ce cadre, Enedis apporte son expertise en réalisant

des études d'optimisation de l'implantation de ces bornes en fonction du réseau électrique existant.

• En route vers la transition énergétique !

Acteur majeur de la transition énergétique et de l'aménagement du territoire dans les Yvelines, le SEY favorise les nouveaux enjeux de déplacement de manière éco-responsable, en contribuantà diminuer les rejets de gaz à effet de serre ainsi que les nuisances sonores, contribuant ainsi aux objectifs de la transition énergétique.



77 communes concernées

+ de 150 bornes (1ère phase)

Recharge sur tous types de véhicules électriques



L'Inauguration de la 1ère borne du réseau SEY ma borne a eu lieu le 04 Avril 2019 sur la Commune du Port-Marly en présence de M. Richard (Président du SEY) de MME Gorgues (Maire du Port-Marly), de M. Da Silva (Bouygues Énergies Services) et de M. Montes (Directeur Adjoint d'Enedis).

Quelques chiffres

Au 31/12/2019, **29 nouvelles bornes** ont été mises en service qui s'ajoutent aux **40 Bornes existantes** soit un total de **138 points de charge disponibles.**





4 185 En 2019, il y a eu transactions sur le réseau SEY MA BORNE.

Nombre d'abonnés au 31/12/2019 :



Nombre d'abonnés au 30/04/2020 :

430

Consommation moyenne par session: 16.3 Kwh



Durée moyenne par session : 285 Min



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'enfouissement des réseaux

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux (Article 8) établi chaque année, le SEY propose aux communes (non-membres du SIERTECC et du SIRE) une mission d'assistance et de conseil pour la réalisation de ces travaux d'enfouissement et d'aménagement de voirie et d'éclairage public associés.

Une consultation menée en 2017 a permis de retenir le groupement de 3 Bureaux d'Études JSI, Foncier Expert et STUR pour une période de 3 ans.

Ainsi, le SEY permet aux communes d'accéder à ce marché de MOE à des prix très concurrentiels. Le SEY se réjouit de pouvoir rendre service à ses communes en leur permettant un gain financier de l'ordre de 30% par rapport aux prix habituellement pratiqués.



Chantier d'enfouissement sur Crespières



Chantier d'enfouissement sur Limetz Villez



Chantier d'enfouissement sur Poissy



Sur le programme Travaux du SEY de 2019

16 communes ont bénéficié de ce service pour 16 projets.

Groupement de commande de Levers Topographiques et Investigations complémentaires

Les collectivités recourent régulièrement aux services des topographes géomètres pour répondre à leurs besoins d'élaboration de projets

L'évolution de la réglementation, relative aux travaux à proximité des réseaux, a renforcé nos obligations en la matière et a rendu indispensable les investigations complémentaires visant à localiser précisément ces réseaux pour lesquels les exploitants ne disposent pas d'une cartographie précise, c'est-à-dire pour les réseaux sensibles et non sensibles en classe A.

Conscient que cette obligation est contraignante pour les collectivités, le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY), le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) et le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île de France (SIGEIF) se sont associés pour proposer un groupement de commandes afin de réaliser des levers topographiques et des investigations complémentaires à moindre coût et avec un maximum de souplesse et simplicité.

Ce marché a été attribué lors de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 09 mars 2020 au Groupement ELLIVA / SERD / NORD EST DETECTION.





Bien entendu, l'ensemble des levers topographiques réalisés dans le cadre de ce groupement, seront automatiquement intégrés au Portail

Cartographique sincom mis à disposition des collectivités adhérentes.





Groupement de Commandes de Diagnostics liés à la présence d'Amiante ou d'HAP

Le SEY a initié en partenariat avec le SIGEIF et le SDESM un groupement de commande de diagnostics liés à la présence d'amiante ou d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les enrobés de voirie afin de répondre aux attentes de ses adhérents.

Pour des raisons de santé publique, le dispositif réglementaire a récemment été renforcé et il incombe désormais à toutes les collectivités destionnaires de voiries de détecter la présence éventuelle d'amiante avant de commencer des travaux. Si celle-ci est avérée, il est alors obligatoire de procéder au désamiantage.

Conscient que cette obligation peut être contraignante et onéreuse pour les collectivités, le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM), le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) et le SEY se sont associés pour proposer un groupement de commandes de diagnostics liés à la présence d'Amiante ou d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les enrobés de voirie. Ce groupement de commandes est ouvert aux collectivités et il permet d'obtenir des tarifs particulièrement compétitifs.

L'entreprise DOMOBAT est lauréate du marché jusqu'au deuxième semestre 2020.



SITUATION FINANCIÈRE FIN 2019

Il est précisé que les ressources du SEY sont composées des participations et redevances versées par les concessionnaires et qu'aucune contribution n'est demandée aux communes adhérentes au SEY.

Le budget 2019 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

	DÉPENSES / RECETTES
Fonctionnement 2019	9 268 825 €
Investissement 2019	234 000 €
TOTAL	9 502 825 €

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2019, voté en séance le 3 mars 2020, sont les suivants :

	Résultats Exercice 2019	Résultat 2018 reporté du SEY	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultat cumulé au 31/12/2019
Fonctionnement	+ 387 811,91 €	+ 2 617 825,23 €	- 63 543,14 €	+ 2 942 094,00 €
Investissement	+ 29 487,36 €	+ 111 956,86 €		+ 141 444,22 €
Résultat au 31/12	+ 417 299,27 €	+ 2 729 782,09 €	- 63 543,14 €€	+ 3 083 538,22 €

• Bilan administratif et comptable

Les mandats de dépenses et les titres de recettes correspondent aux ordres de paiement ou d'encaissement émis par les services du SEY. 1 229 mandats et 739 titres ont été comptabilisés au titre de l'année 2019

NOUVEAUTÉ 2019

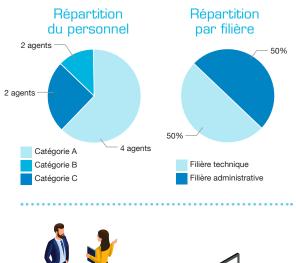
> Mise en place d'une base de données des contacts via un CRM (Customer Relationship Management) pour renforcer la protection des données personnelles imposé par le Règlement général sur la protection des données (RGDP).



Les effectifs du SEY au 31 décembre 2019 étaient de 8 collaborateurs :

• 1 ingénieur en chef occupant les fonctions de Directeur des Services • 1 ingénieur en chef de classe normale • 2 attachés • 2 adjoints administratifs principaux • 2 techniciens principaux.

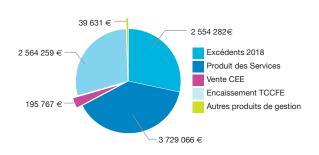
Suite à la mutation de Gana IDIART-ALHOR en mars 2019, l'équipe du SEY a accueilli Aurélien MOREAU, agent titulaire sur le grade de technicien principal pour exercer les fonctions de Responsable du contrôle de concession Electricité et Maitrise de la Demande en Energie. Un stagiaire est venu appuyé les services pour une durée de 3 mois pour le montage du dossier des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

• Fonctionnement :

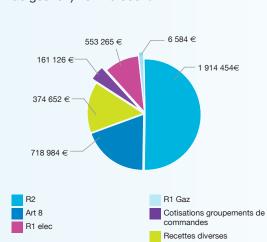
Recettes 2019: 9 083 005 €





Détail des produits des services 2019 (Excédent + Produit des services + Vente CEF + Encaissement TCCFF + Autres produits

CEE + Encaissement TCCFE + Autres produits de gestion) : 3 729 066 €



Détail des dépenses de reversement 2019 (TCCFE + R2 + Art 8 + CEE + CEP): 5 136 720 € 682 057 € 1 650 926 € TCCFE Redevance R2 Redevance R2 CEP





FONCTIONNEMENT DU SEY

Le **Sey** | 78

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

un syndicat au plus près de ses adhérents



LE BUREAU



Laurent RICHARD

Président MAULE



GOURNAC

1^{er} Vice Président **LE PECQ**



Jean EVEILLARD

3° Vice Président

GPS&O

(OINVILLE

SUR MONTCIENT)



Monique POCCARD CHAPUIS

5° Vice Présidente GPS&O (MEZY SUR SEINE)



Alain LOPPINET

7^e Vice Président **BAILLY**



Roselle CROS

2º Vice Présidente SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Bruno STARY

4º Vice Président SIERTECC (CERGY)



Jean-Claude ANNE

6° Vice Président SIERTECC (ANDRESY)



Isabelle LAGRAVIÈRE

8° Vice Président JOUARS-PONTCHARTRAIN





CHABANNE

9° Vice Président

GPS&O

(JUZIER)



CARRIERE

Assesseur

GPS&O
(LES MUREAUX)



Assesseur
SIVOM
(LA QUEUE LEZ
YVELINES)



Jean-Pierre HARDY Assesseur SIERTECC (ERAGNY SUR OISE)



Assesseur VAUX SUR SEINE

LERMA



Georges
DUTRUC
ROSSET

Assesseur

BUC



Assesseur PLAISIR



Assesseur SARTROUVILLE

PECRIAUX



Benoît PETITPREZ

10° Vice Président RAMBOUILLET



Dominique FORTIN

Assesseur LE PORT MARLY



PRELOT

Assesseur

SIERTECC
(CONFLANS STE
HONORINE)



Assesseur
SIERTECC
(CHANTELOUP
LES VIGNES)



Assesseur BEYNES



Jean-Luc AGNES

Assesseur FOURQUEUX



Gérard DORIMINI

Assesseur
MARLY LE ROI



Gérard SOLARO

Assesseur GOMMECOURT

A savoir...

Le Comité s'est réuni 5 fois en 2019.

Dates : 14 février, 18 mars, 26 septembre, 1^{er} octobre et 14 novembre 2019

Le Bureau s'est réuni 3 fois.

Dates: 5 février, 14 mars et 19 septembre 2019.



Délégués titulaires électricité :

135 membres



Délégués suppléants éléctricité :

135 membres



Délégués titulaires gaz :

51 membres

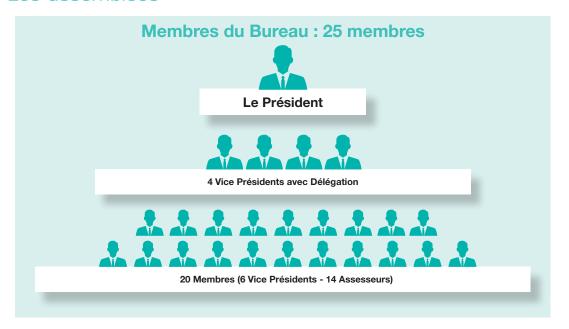


Délégués suppléants gaz :

51 membres

201 communes = 1 010 373 habitants (dont 90 communes adhérentes au gaz)

• Les assemblées



Membres du Comité

Communes individuelles	Syndicats intercommunaux ou intercommunalités					
88 communes 361 211 h	SIERTECC 14 communes 236 291 h	RAMBOUILLET TERRITOIRES 31 communes 61 851 h	SIRE 7 communes 18 932 h	SQY 5 communes 84 329 h	GPS&O 56 communes 280 764 h	
a 98	🍒 11	₹ 3	<u></u> 1	5 7	<u></u> 15	
\$ 98	å 11	3 3	& 1	\$ 7	4 15	
₹ 33	\$ 0	\$ 0	\$ 0	₄ 3 3	₹ 15 ₹ 15	

LISTE DES EPCI ET DES COMMUNES ADHERENTES AU SEY AU 31 DECEMBRE 2019 (201 COMMUNES DONT 122 DE 2 000 HABITANTS ET MOINS)

Communes individuelles (88 communes -361 211 habitants dont 58 communes de 2 000 habitants et moins) : Adainville, Andelu. Auteuil-le-Roi. Autouillet. Bailly. Bazemont, Bennecourt, Beynes, Blaru, Boinvilliers, Boissy-Mauvoisin. Boissy-sans-Avoir. Bonnières-sur-Seine, Bougival, Bréval, Buc, Chambourcy, Châteaufort, Chaufour-lès-Bonnières, Chavenav. Condé-sur-Vesgre. Courgent. Cravent, Dammartin-en-Serve, Feucherolles, Freneuse. Galluis. Gambais. Garancières. Gommecourt, Goupillières, Grandchamp, Grosrouvre, Herbeville, Houilles, Jouans-Pontchartrain, L'Etang-la-Ville, La Hauteville, La Queue-lez-Yvelines, La Villeneuve-en-Chevrie, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port- Marly, Le Tartre-Gaudran, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Mesnuls, Limetz-Villez, Lommoye, Longnes, Louveciennes, Marcg, Mareil-le-Guyon, Mareil-Marly, Mareil-sur-Mauldre, Marly-le-Roi, Maule, Ménerville, Méré, Moisson, Mondreville, Montainville, Montchauvet, Montfort l'Amaury, Mulcent, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Neauphlette, Noisy-le-Roi, Notre-Damede-la-Mer. Rambouillet. Rennemoulin. Rosav. Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Germain-dela-Grange. Saint-Germain-en-Lave. Saint-IIliers-la-Ville, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Nomla-Bretèche. Saint-Rémy-l'Honoré. Sartrouville. Saulx-Marchais, Septeuil, Thiverval-Grignon, Thoiry, Toussus-le Noble, Vicq, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint-Frédéric.

SIERTECC - Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la Région de Conflans et Cergy (14 communes - 236 291 habitants dont 1 commune de 2 000 habitants et moins):

Andrésy, Carrières-Sous-Poissy, Cergy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine,

Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, **Medan,** Neuville-sur-Oise, Triel-sur-Seine, Vauréal, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet.

Rambouillet-Territoires (31 communes – 61 851 habitants dont 28 communes de 2 000 habitants et moins): Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Bonnelles, Bullion, Cernay-la-Ville, Clairefontaine-en-Yvelines, Emancé, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, La Boissière-Ecole, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Mittainville, Orcemont, Orphin, Orsonville, Paray-Douaville, Poigny-la-Forêt, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Sainte-Mesme, Saint-Hilarion, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sonchamp, Vieille-Eglise-en Yvelines.

SIRE - Syndicat d'Intégration
des Réseaux dans l'Environnement
de la Région de Villennes
(7 communes – 18 932 habitants dont 4 communes de 2 000 habitants et moins)

Aigremont, Crespières, Davron, Les Alluetsle-Roi, Morainvilliers, Orgeval, Villennes-sur-Seine.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (5 communes – 83 846 habitants)

Coignières, Les Clayes-sous-Bois, Maurepas, Plaisir, Villepreux.

GRAND PARIS SEINE ET OISE (56 communes – 280 764 habitants dont 31 communes de 2 000 habitants et moins) Achères, Aubergenville, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle. Breuil-Bois-Robert. Brueil-en-

Vexin, Buchelay, Chapet, Drocourt, Ecquevilly, Epône, Evecquemont, Favrieux, Flacourt. Flins-sur-Seine. Follainville-Den-Fontenay-Mauvoisin, Fontenemont. nay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Goussonville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Hardricourt, Hargeville, Issou. Jambville. Jouv-Mauvoisin. Jumeauville, Juziers, La Falaise, Le Tertre-Saint-Denis, Les Mureaux, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Meulan, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Mousseaux-sur-Seine, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Perdreauville, Poissy, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Sailly, Saint-Martin-la-Garenne, Tessancourt-sur-Aubette. Vaux-sur-Seine



Rue de la Chapelle Saint-Anne à Bullion



Liste des délégués du SEY au 31/12/2019 (Compétence Électricité et Gaz)

COMMUNICO	ÉLECT	RICITÉ	G/	AZ
COMMUNES	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ADAINVILLE	Edouard ODIER	Nicole BOURGETEAU		
AIGREMONT			Alfred ROSALES	Isabelle BOUCHERIE
ANDELU	Olivier RAVENEL (Maire)	Bruno LEBRETON		
AUTEUIL-LE-ROI	Marie-Christine CHAVILLON (Maire)			
AUTOUILLET	Etienne BANCAL	Michel JAN		
BAILLY	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX
BAZEMONT	Jean-Bernard HETZEL (Maire)			
BENNECOURT	Henry LECLERC	Jocelyne MANN	Henry LECLERC	Anne-Sophie LEPINAY
BEYNES	Pierre COMBLE	Eric BORDESSOULES	Pierre COMBLE	Eric BORDESSOULES
BLARU	Marie-France PIERRE	Franz SIBELLI		
BOINVILLIERS	Gisel AUBEL (Maire)			
BOISSY MAUVOISIN	Alain GAGNE	Éric PENON		
BOISSY-SANS-AVOIR	François TOIS	Christine MATHIEU		
BONNIÈRES-SUR-SEINE	José PEREZ	Xavier CARVALHO		
BOUGIVAL	Vincent MEZURE	Jean-Marie CLERMONT		
BREVAL	Michel ABRAHAM	Jean-Pierre SIMENEL	Michel ABRAHAM	Jean-Pierre SIMENEL
BUC	Georges DUTRUC-ROSSET	Jean-Christophe HILAIRE		
BULLION		•	Albert COLLARD	Eric JACQ
CHAMBOURCY	Julien BOCQUET	Jacques RIVET		
CHATEAUFORT	Bernard LERISSON	Danielle MARIOT	Bernard LERISSON	Danielle MARIOT
CHAVENAY	Micha ACKERMANN	Siegfried JAHN	Micha ACKERMANN	Siegfried JAHN
CHAUFFOUR-LES-BONNIERES	Alain LEPOURRY	Michel MAGNE		3
CONDÉ-SUR-VESGRE	Marianne MONNIN	Olivier DAPPE		
COURGENT	Didier BOUQUET	Richard BESNARD	Didier BOUQUET	Richard BESNARD
CRAVENT	Jacky JOUBERT	Absence de nomination		
DAMMARTIN-EN-SERVE	Guy YVART	Jean-Claude ASTIER	Guy YVART	Jean-Claude ASTIER
FEUCHEROLLES	Jean-Baptiste MOIOLI	Marie-Claude LEDIEU	Jean-Baptiste MOIOLI	Marie-Claude LEDIEU
FRENEUSE	Vincent RADET	Didier JOUY	René CORNIERE	Jean-Michel PELLETIER
GALLUIS	Michel GOURLIN	Eric GAUDIN		
GAMBAIS	Claude CHASSAING	Daniel MAINGRE		
GARANCIERES	Christian LORINQUET (Maire)			
GOMMECOURT	Gérard SOLARO	Jacques GUERIN	Gérard SOLARO	Jacques GUERIN
GOUPILLIERES	Raymond JEAN (Maire)			
GRANDCHAMP	Hervé RENAULD	Thomas GERAUDIE		
GROSROUVRE	Paul STOUDER	Yves LAMBERT		
HERBEVILLE	Claude PLESSIS	Ghislaine LEMASSON		
HOUILLES	André SAUDEMONT	Laurence LAMBLIN		
HOUILLES	Monique DUFOURNY	Bertille HURARD		
HOUILLES	Jean-François MOURTOUX	Jacques GRIMONT		
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Isabelle LAGRAVIERE	Jean-Pierre LUCE	Isabelle LAGRAVIERE	Jean-Pierre LUCE
LA HAUTEVILLE	Marie-Françoise JOUGLAIN	Marc COURTEAUD		
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pierre-Marie MICHEL	Daniel LEGAC		
LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE	Christian GACHENOT	Isabelle BALLIEU		
LE MESNIL-LE-ROI	Janick CHEVALIER	Philippe DUGARD	Janick CHEVALIER	Philippe DUGARD
LE PECQ	Alain GOURNAC	Daniel LECUYER		
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN	Patrick HERVOUET	Dominique FORTIN	Patrick HERVOUET
LE TARTRE GAUDRAN	Fédéric DE LA RUE	Hélène BENAROYA		
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Jean-Jacques BILLOUE	Dominique PEYRARD	Jean-Jacques BILLOUE	Dominique PEYRARD
LES MESNULS	Christian BRAILLARD	Francis DAZIN		
L'ETANG-LA-VILLE	Charles-Henri TAUFFLIEB	Daniel CORNALBA		

COMMUNEC	ÉLECT	RICITÉ	G/	AZ
COMMUNES	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
LIMETZ-VILLEZ	Patrick AUGUSTIN	Serge ARMAND	Patrick AUGUSTIN	Serge ARMAND
LOMMOYE	Ivan BOUSSION	Claudio ALDERA		
LONGNES	Lionel BEAUMER	Sylvain PETIT	Lionel BEAUMER	Sylvain PETIT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD	Victor DA PONTE	Daniel GODARD	Victor DA PONTE
MARCQ	Théo MOREAU	Frédéric JUHAS	Théo MOREAU	Frédéric JUHAS
MAREIL-LE-GUYON	Jean-Michel THIRANT	Nadia MICHEL	Jean-Michel THIRANT	Nadia MICHEL
MAREIL-MARLY	Thierry GUILLOT	Gilles LAMY	Thierry GUILLOT	Gilles LAMY
MAREIL-SUR-MAULDRE	Michel GROH	Jeoffrey BEUVELET	Michel GROH	Loïc JAUME
MARLY LE ROI	Gérard DORIMINI	Jean-Guillaume DATIN		
MAULE	Laurent RICHARD	Olivier LEPRETRE	Laurent RICHARD	Olivier LEPRETRE
MENERVILLE	Michaël ESTEVEZ	Jean ANGENARD		
MERE	Michel RECOUSSINES	Simon COULOMBEL	Michel RECOUSSINES	Simon COULOMBEL
MOISSON	Georges DELIERE	Christophe PONCELET	1111011011120000011120	0000020111222
MONDREVILLE	Loïc BELLON	Isabelle HERVE		
MONTFORT-L'AMAURY	Patrick LEMAÎTRE	Delphine CHAVEY	Patrick LEMAÎTRE	Delphine CHAVEY
MONTAINVILLE	Éric MARTIN	Jean-Philippe PELLE	T dulok ELWATTIE	Bolphino Orl/WE1
MONTCHAUVET	Thierry GIRAUDIER	Michel BOURRELLIER		
MULCENT	Camille BENOIST	Caroline PELARD		
NEAUPHLE-LE-CHATEAU	Bernard JOPPIN (Maire)	Caroline FELAND		
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI	Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI
NEAUPHLETTE	Alain GARRIGOU	Patrice PRIGENT	Alain GARRIGOU	Patrice PRIGENT
NOISY-LE-ROI	Christophe VAN DER WERF	Marc TOURELLE	Christophe VAN DER WERF	Marc TOURELLE
NOTRE-DAME-DE-LA-MER		Bruno BOUVERY	Chinstophie valviden wenr	IVIAIC TOUNELLE
RAMBOUILLET	Arlette HUAN			
	Michel LHEMERY	Jean-Claude LEYMARIE Loïc LE MERCIER		
RAMBOUILLET	Benoît PETITPREZ			
RAMBOUILLET	Augustin REY	Jean-Marie PASQUES	I CLAVE	O' LUAMBEI
RENNEMOULIN	Laurent CLAVEL	Gérard HAMPEL	Laurent CLAVEL	Gérard HAMPEL
ROSAY	Frédéric FERRY	Jérôme MARECHAL		
ST-ARNOULT-EN-YVELINES	Joëlle GNEMMI	Joseph DEROFF	Joëlle GNEMMI	Joseph DEROFF
ST GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Yann DABY-SEESARAM	Jacques DELEPOULLE		
SAINT ILLIERS LA VILLE	Bernard DAGORY	Jean-Louis FOURNIER		
SAINT ILLIERS LE BOIS	Joel CHATELAIN	Jean-Louis QUESNEL		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Roselle CROS	Maurice SOLIGNAC		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Jean-Pierre QUEMARD	Catherine DILLARD		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Jean-Luc AGNES	Nicolas LEGUAY		
SAINT NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT	Karel KURZWEIL		
SAINT-REMY-L'HONORE	Toine BOURRAT (Maire)			
SARTROUVILLE	Daniel CAMUS	Moïse BANGOURA		
SARTROUVILLE	Alain ETCHART	Dolorès RODRIGUES		
SARTROUVILLE	Lina LIM	Arlette STAUB		
SARTROUVILLE	Michel JEAN-LOUIS	Natalia MOREIRA		
SARTROUVILLE	Marie-Claude PECRIAUX	Arlette LE BERT		
SAULX-MARCHAIS	Jacques CHAUMETTE (Maire)			
SEPTEUIL	Valérie TETART	Coralie FRAGOT		
THIVERVAL-GRIGNON	Daniel BOSSE	Liliane BAYANO		
THOIRY	François MOUTOT (Maire)			
TOUSSUS-LE-NOBLE	Delphine ANGLARD	Fabrice MAZIER	Delphine ANGLARD	Fabrice MAZIER
VICQ	Héraldo VILLEGAS	Jean-Pierre MAGNIER		
VILLIERS-LE-MAHIEU	Frédéric FARÉ (Maire)			
VILLIERS SAINT FREDERIC	Georges KREBS	Gilbert GUILLOCHIN		



201 communes Membres du Comité syndical au 31/12/2019



Délégués titulaires électricité

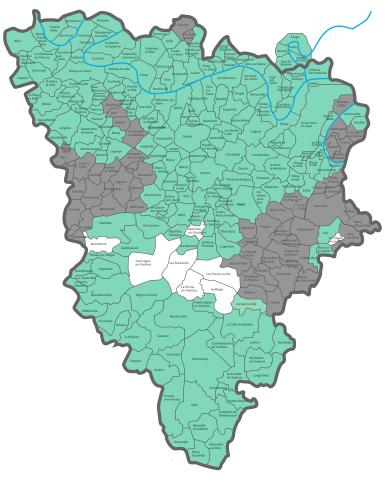


Délégués suppléants électricité

EPCI	ÉLECT	ÉLECTRICITÉ		GAZ		
au 31/12/2019	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants		
RAMBOUILLET TERRITOIRES (pour 29 communes)	Marc ALLES Jean-Louis FLORES Jean-Pierre ZANNIER	Christine DAVID Sylvain LAMBERT Jean OUBA				
SIRE (pour 7 communes)	Olivier HARDOUIN	Raymond METZGER				
SQY (pour 5 communes)	Françoise BEAULIEU Franz BUSSY Dominique MODESTE Sandrine CARNEIRO Jean DARTIGEAS Thierry DUNEZ François LIET Bernard MEYER	Christophe BELLENGER Myriam DEBUCQUOIS Thierry ESSLING Ginette FAROUX Jean-Jacques LE COQ Henri-Pierre LERSTEAU Catherine PONSARDIN	Françoise BEAULIEU Franz BUSSY Thierry DUNEZ	Claude BERTIN Jean-Jacques LE COQ Henri-Pierre LERSTEAU		
COMMUNAUTE URBAINE GPS&O (pour 56 communes)	Karine CONTE Sandrine DOS SANTOS Daniel GIRAUD Alexandre KARAA José LERMA Georges MONNIER Gérard PROD'HOMME Maurice BOUDET Jean EVEILLARD Monique POCCARD-CHA- PUIS Philippe CHABANNE Gilles RAYMOND Sylvia PADIOU Michel CARRIERE Claude WINDAL	Christian DEHAYES Serge HEBERT Michel LARCHEVEQUE Gilbert VINTER Michel HARDY Robert HUOT Yvan LETOURNEAU Marie-Odile BILLET Jean-Pierre LABEDAN Éric TRUCHET Jean-Louis FRANCART Philippe BORS Sylvie SONGEUR Jean-Pierre CHAUVIN Jacques FASQUEL	Jean-Claude ANNE Maurice BOUDET Karine CONTE Nicolas DOFFE Sandrine DOS SANTOS Daniel GIRAUD Michel HARDY Alexandre KARAA José LERMA Georges MONNIER Guy MULLER Gérard PROD'HOMME Denis ROUARD Éric TRUCHET	Sylvain AUDEBERT Denis BACLE Claude BRUNET Dylan CHAUMEAU Jean-François DEMAREZ Thierry DUMONTEIL Jacques FASQUEL Bruno GOUJON Claude GRAPPE Michel LE GUILLEVIC Béatrice LORENCE Patrick MEUNIER Jean-Jacques NICOT Éric ROULOT Richard THEFANY		
SIERTECC (pour 13 communes)	Jean-Claude ANNE Jean-François BOUTOILLE Robert GUENOT Jean BEALU Jean-Pierre HARDY Karim NOURINE Charles PRELOT Jean-Jacques HUSSON Bruno STARY Michel VITHE Daniel VIZIERES	Fadela AMMAD Sylvain AUDEBERT Patrick CASSARD Sébastien DRUART Florence FOURNIER Daniel WOTIN Régis LITZELLMANN Joël MANCEL Hervé MAURIN				

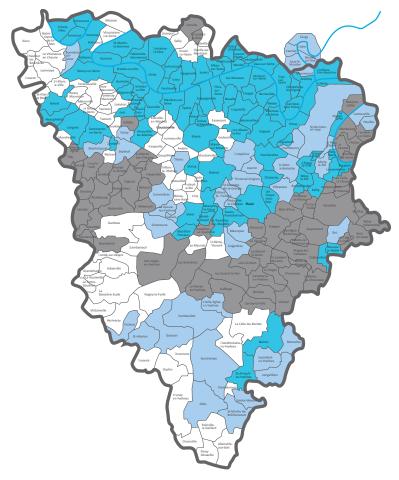
CARTE DES COLLECTIVITÉS DU SEY

• Compétence électricité



- Syndicat d'Energie des Yvelines
- ☐ Communes non adhérentes à un syndicat
- Autres autorités concédantes

• Compétence gaz



Communes desservies en gaz, appartenant au SEY:

- Adhérentes pour la compétence gaz
- Non adhérentes pour la compétence gaz
- Communes adhérentes à d'autres autorités concédantes ou indépendantes
- ☐ Communes non desservies en gaz



